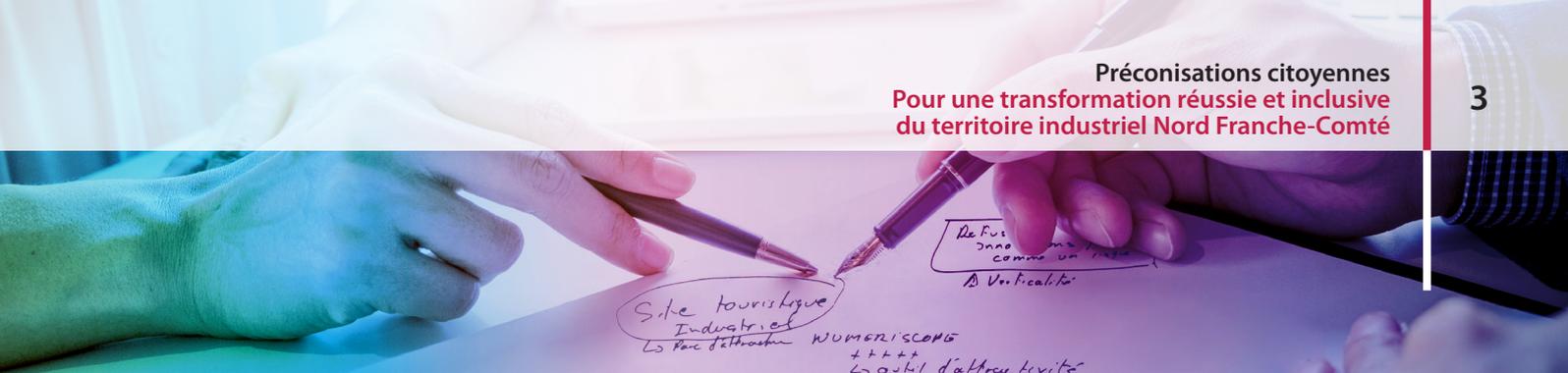




*Des Femmes et des Hommes engagés
pour une dynamique territoriale*



SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT	4
MOTS DES CO-ANIMATEURS	5
LE CODEV KESAKO ?	6
REGARDS CROISÉS	14
LES PRÉCONISATIONS CITOYENNES	19
INDUSTRIE 4.H.....	20
HYDROGÈNE (H ₂) ÉNERGIE	21
ACCULTURATION	22
SÉMINAIRE DE TRAVAIL CODEV / PORTEURS D'ACTIONS	23
UN PROCESSUS EN MOUVEMENT	24
CHIFFRES CLÉS	25
LES ACTEURS DE LA RÉFLEXION	26
ANNEXES	27

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Pierre LAMARD
 Président du Codev

« Seul, on ne peut rien : il faut s'unir à l'heure opportune »

Goethe

Tel est le challenge qui ne peut être que collectif et co-construit pour notre territoire Nord Franche-Comté... En effet, notre bassin de vie doit, sans occulter son passé, être force de proposition pour appréhender le futur avec une extrême acuité en ne laissant personne sur le bas-côté !

Après une première candidature « lauréate » à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du projet national « **Territoires d'Innovation de Grande Ambition** » (TIGA) du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), Pays de Montbéliard Agglomération, associé au Grand Belfort, à l'Université de Franche-Comté (UFC), à l'Université de Technologie de Belfort Montbéliard (UTBM) et aux entreprises PSA, Alstom, GE, Faurecia et EDF, fait le pari d'être parmi la vingtaine de finalistes retenus à l'échelle nationale.

Dans ce contexte, et à partir de son regard citoyen pluriel, le Conseil de Développement (Codev) saisi par le Président de Pays de Montbéliard Agglomération s'est mis en mouvement en créant une dynamique de travail collaboratif. Le résultat est « incarné » par cette contribution qui vise à identifier et **déterminer des actions partagées et pertinentes au regard des enjeux sociétaux de demain, tout en permettant à chacun d'être acteur de la mutation de notre territoire industriel.**

Pour mener à bien cette démarche d'intelligence collective, le Codev, selon sa méthode habituelle, a développé un « **écosystème de réflexion territoriale** », associant collectivités, acteurs socio-économiques, universités... et citoyens, ces derniers étant concernés en premier chef pour relever les défis écologiques, de solidarité, de transformation du travail et de nos économies.

À cet effet, une réflexion a été organisée autour de 3 axes :

- ▶ **Industrie 4.H** (H pour Humain qui doit rester au cœur et le cœur du dispositif).
- ▶ **Filière industrielle de l'Hydrogène-Energie.**
- ▶ **Un territoire en transition** avec l'enjeu fondamental de l'**acculturation** du plus grand nombre.

De ces multiples échanges (1 plénière, 3 groupes de travail, 1 séminaire, 1 commission de validation), ayant regroupé plus de **211 participants** soit près de **526 heures cumulées**, on peut citer quelques lignes de forces qui émergent :

- ▶ Faire évoluer le regard sur le travail dans l'industrie aujourd'hui et ce qu'il sera demain.
- ▶ Développer les nouvelles formes d'insertion et d'ancrage des industries de demain sur leur territoire (l'écosystème d'innovation, de formation, d'accompagnement à l'emploi...).
- ▶ Promouvoir la formation, la capacitation, la montée des compétences pour l'industrie du futur.
- ▶ Favoriser l'accès à l'emploi de tous et toutes dans l'industrie du futur.
- ▶ S'engager sur des voies innovantes de production et d'usages énergétiques.

Parce que cette réflexion prospective de transformation de notre territoire à l'échelle des dix prochaines années, constitue un véritable projet de société, le Codev promeut aussi une nouvelle approche du fait industriel qui vise à la complémentarité équilibrée du travail de l'homme et de la puissance organisationnelle des nouvelles technologies... une nouvelle fois avec comme espace d'horizon les grands enjeux sociétaux (maîtrise du numérique, transition technologique, développement durable...), qui déjà se posent à nous.

Je termine en remerciant vivement l'ensemble des acteurs ayant participé à ce travail collégial, sous la houlette efficiente de Louis Deroin et Denis Ragot, qui aboutit aux nombreuses préconisations citoyennes relatées dans cette contribution. Mais, le rôle du Codev au sein de ce projet, s'il est lauréat, ne s'arrêtera pas là.

En effet, il sera associé au suivi de ce projet ambitieux pour notre territoire et au déploiement de ses actions (évaluation en termes de stratégie notamment) avec comme point d'orgue la tenue d'une conférence annuelle territoriale qui permettra de continuer d'associer au plus près l'intelligence citoyenne.

MOTS DES CO-ANIMATEURS



Louis DEROIN
Codev

Quand les sujets sont aussi techniques que l'usine du futur ou les nouveaux usages de l'hydrogène, s'attacher l'intérêt du citoyen n'est pas chose aisée.

Derrière chacun se cache des freins naturels, tels que le désintérêt, le sentiment d'incompétence ou d'incapacité à contribuer utilement.

La méthodologie participative initiée par le Codev permet de faire tomber ces barrières en apportant une information accessible à tous.

Ainsi les contributions recueillies sont riches et pertinentes.

Une nouvelle fois, la démonstration est faite que l'approche par l'acculturation préalable du citoyen permet d'offrir un regard pertinent de la société civile.

L'intérêt suscité par les enjeux de la transformation de son territoire, est réel. La réponse devra être pérenne pour continuer à créer l'émulation nécessaire.



Denis RAGOT
Codev

Impliqué à double titre dans la préparation de la réponse à l'appel à projet Territoires d'Innovation (pour mon entreprise et en tant qu'animateur de l'une des commissions du Conseil de Développement de PMA), j'ai pu sentir l'intérêt d'une discussion entre les porteurs du projet et les citoyens.

Non pas que les porteurs du projet travaillaient sans prendre en compte tous les éléments importants de la réussite d'un territoire, mais parce que les nouvelles technologies (Internet, 4&5G, Usine du futur, les énergies, ...) se doivent d'être mises en place et portées à la connaissance de tout le monde. Des enfants, pour les préparer aux nouveaux métiers, aux seniors que nous devons accompagner vers le numérique, en passant par la formation initiale (nouvelles technologies) et continue (formation au changement de métier).

Et bien sûr, une communication est importante pour vulgariser ces nouvelles technologies afin de minimiser les peurs qu'elles pourraient déclencher.

Quoi de mieux que les échanges avec les citoyens pour tout cela.



Le **Codev**
Késako

CONTEXTE LÉGISLATIF...

2 textes de lois constitutifs

Loi du 25 juin 1999 – article 26 (Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire LOADDT, dite loi Voynet), instaure les Conseils de Développement.

Loi NOTRe du 7 août 2015 – article 88 (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) vient conforter les Conseils de Développement et précise leur rôle.

" Un Conseil de Développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants.

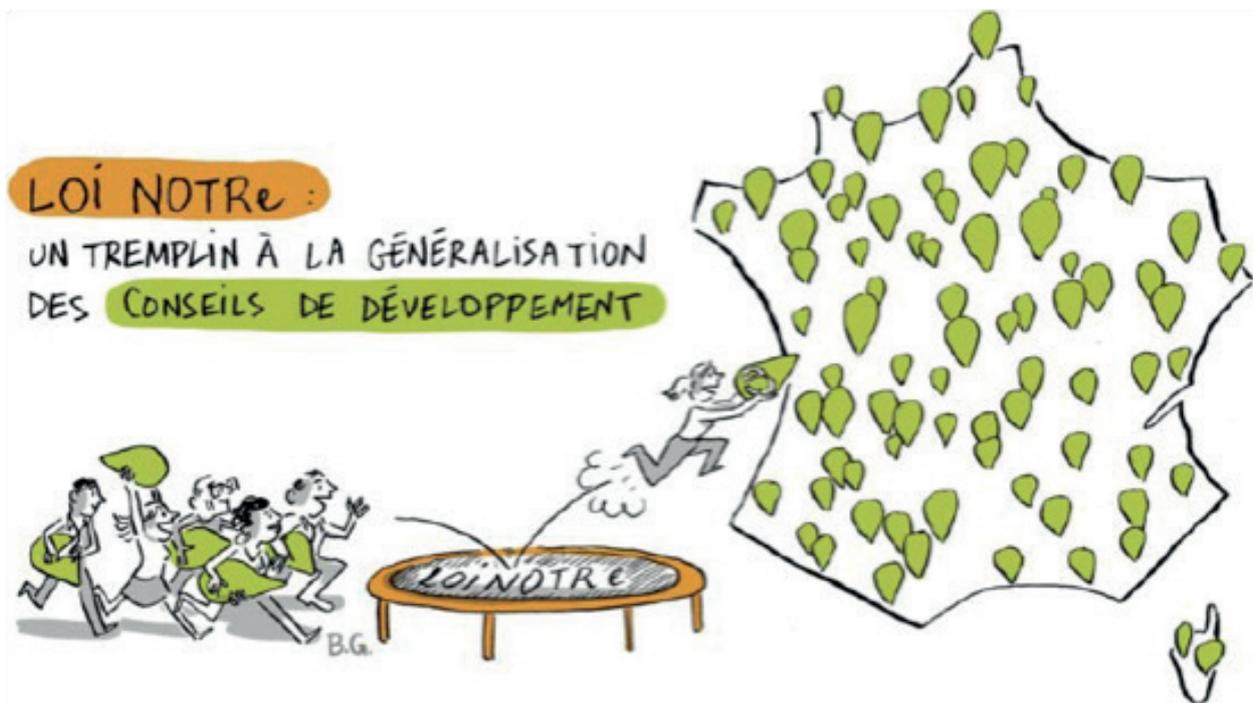
Le Conseil de Développement s'organise librement.

L'établissement public de coopération intercommunale veille aux conditions du bon exercice de ses missions.

Le Conseil de Développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre. "

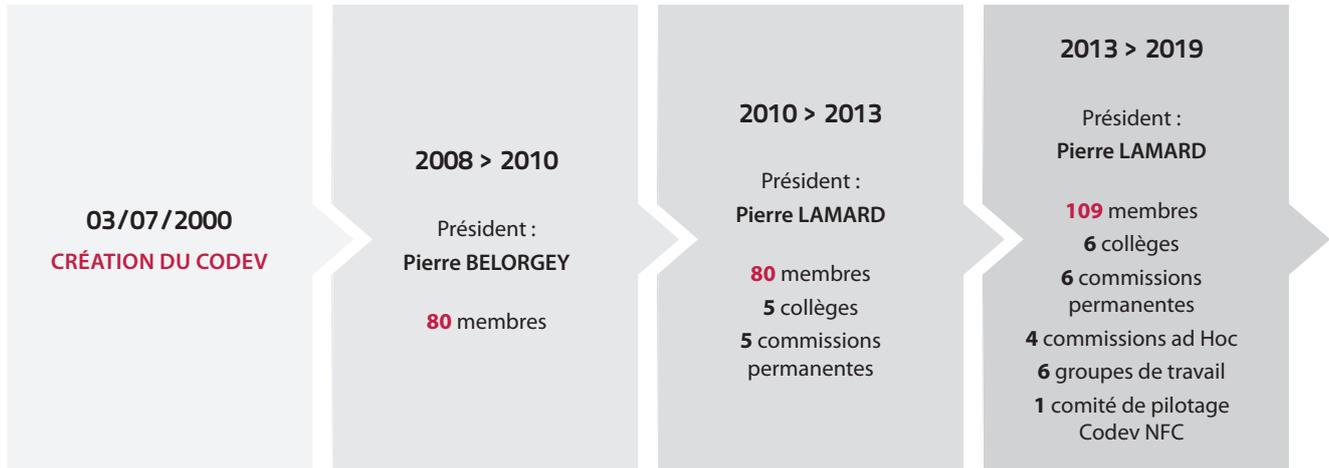
Dans ce nouveau contexte, le rapport d'activité annuel est désormais une figure imposée par la loi NOTRe.

" Le Conseil de Développement établit un rapport d'activité, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale. "



FONCTIONNEMENT

Un historique



Un règlement intérieur

► 9 juillet 2009

Adoption d'un règlement intérieur, traduisant le souci de conforter la légitimité de la démarche, et la recherche d'une large représentation des acteurs sociaux du Pays de Montbéliard.

► 31 mai 2013

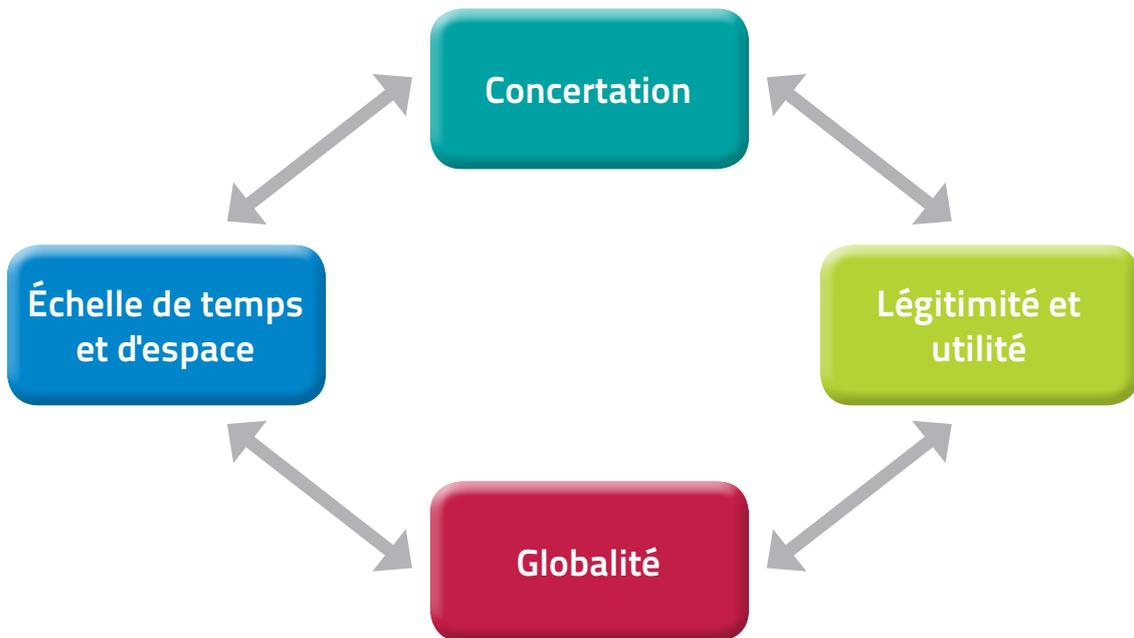
Modification du règlement intérieur intégrant un 6^{ème} collège intitulé « citoyens volontaires » permettant ainsi un élargissement à 109 membres.

Des objectifs

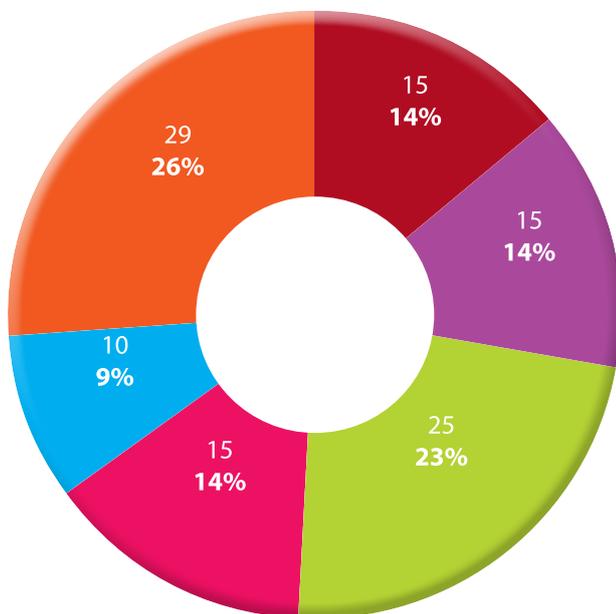
- Lieu de réflexion prospective et transversale à l'amont des décisions publiques pour alimenter et enrichir les projets de territoire,
- Force de propositions,
- Laboratoire d'idées,
- Espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs divers sur des questions d'intérêt commun,
- Un des animateurs du débat public territorial,
- Maillon de la formation à la citoyenneté,
- Espace d'écoute et/ou de veille pour saisir les évolutions sociétales.

Le Conseil de Développement intervient **en complémentarité avec d'autres instances ou initiatives territoriales** (Conseils de quartiers, Conseils citoyens, ...). Il est également partenaire d'organismes à d'autres échelles territoriales, notamment du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER), ainsi que du réseau national des Conseils de Développement.

Des défis

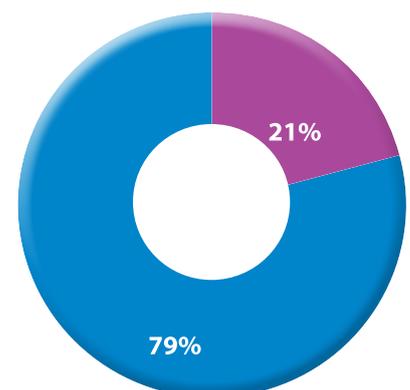


Une composition à l'image de la société

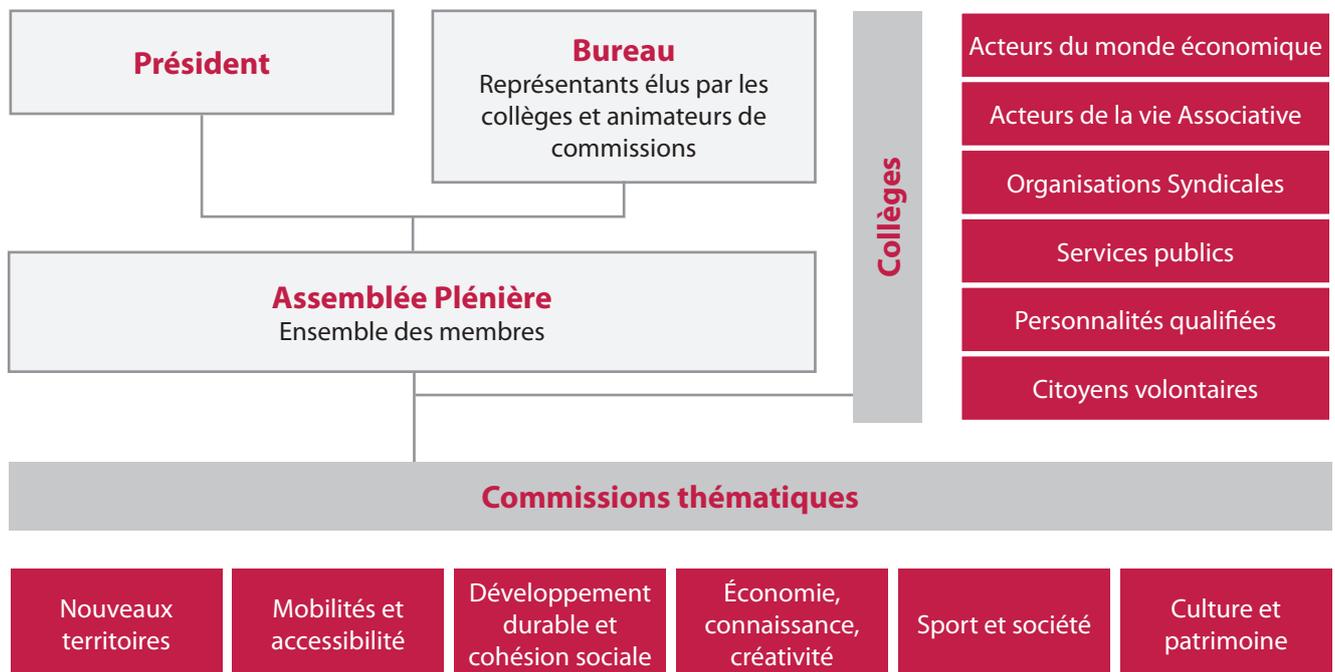


- Acteurs du monde économique
- Organisations syndicales
- Acteurs de la vie associative
- Services publics
- Personnalités qualifiées
- Citoyens volontaires

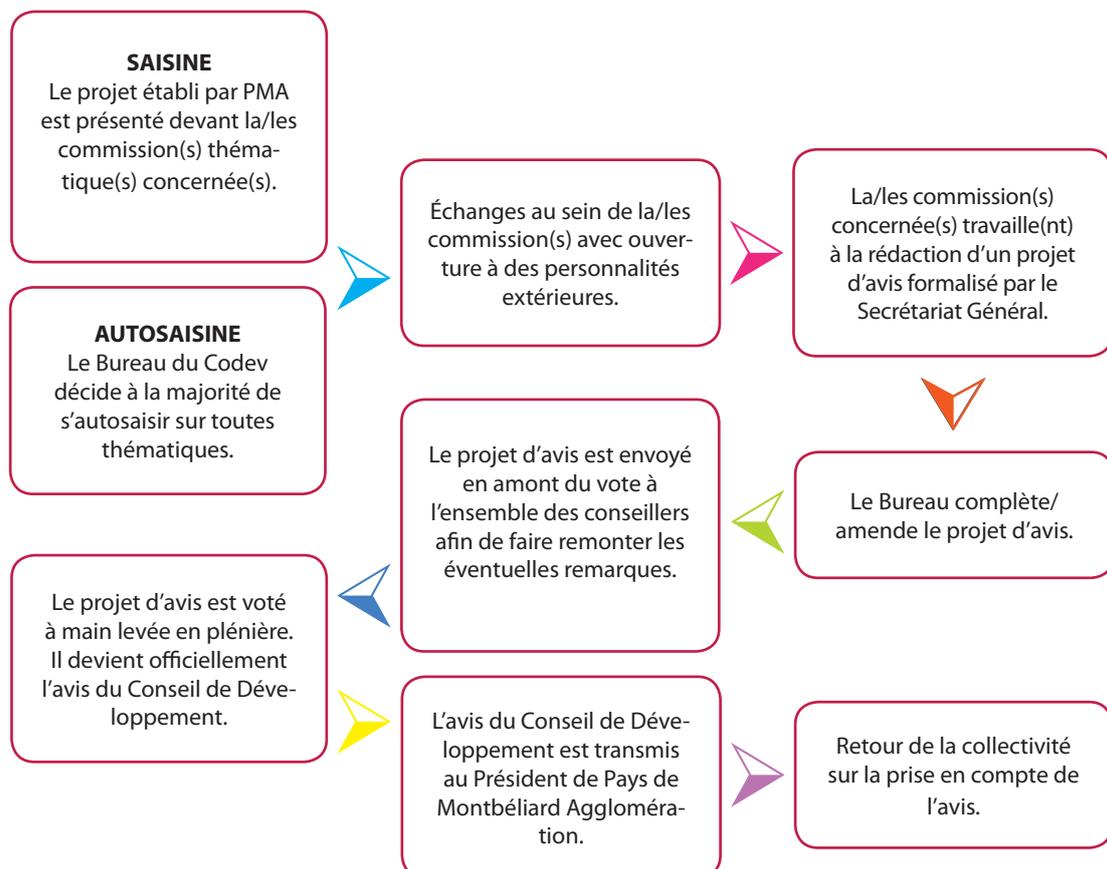
- Actifs
- Retraités



Une organisation



Des modalités de travail



CHIFFRES CLÉS 2013-2018



LES DERNIÈRES PUBLICATIONS



Désenclaver les liaisons TER Nord Franche-Comté – Sud Alsace : pour soutenir une nouvelle dynamique inter-régionale



Accessibilité
Quelles réalités sur le Pays de Montbéliard ?



Participation et implication des habitant(e)s
Du « faire pour » au « faire ensemble »



Comment faire du Numérique un levier essentiel pour l'attractivité et le développement du Nord Franche-Comté ?



Du Ballon au Lomont...
Quel signe d'identité pour le Pays de Montbéliard... Terre d'Histoire, d'Invention et de Prouesse Technologique ?



SCoT Nord Doubs, vecteur majeur pour une vision stratégique territoriale.
"Passer de l'indifférence à la coopération".



Desserte en Transport en Commun de l'espace central de l'Aire Urbaine vers le Pays de Montbéliard



Mobilités
Pour une mise en cohérence des offres de transports aux différentes échelles du territoire



Quelle Stratégie Sportive
Pour les habitants et usagers du Pôle Métropolitain ?



Filière BOIS ?



Le Commerce :
Un levier puissant de développement économique du Nord Franche-Comté



Aérodrome du Pays de Montbéliard
Un atout phare pour l'attractivité du Nord Franche-Comté

“
Regards
croisés
”



“
Sylvie Aubry

Au 20^{ème} siècle le Nord Franche-Comté a été un vivier d'entrepreneurs innovants (Oehmichen, Japy, Peugeot, Marti, Kégresse,...) qui lui ont permis, en lien avec le Territoire de Belfort et Alstom, d'être l'un des premiers territoire industriel de France.

Le monde, les gens évoluant, il devient urgent que notre territoire se prépare à un demain innovant pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants. Nous avons la chance de disposer d'un noyau industriel riche en technologies (industrielles comme numériques), en métiers, en savoir-faire et en hommes qui ne demandent qu'à être convertis aux nouvelles technologies qui permettront la transformation de notre territoire et lui conserveront son rang.

Il faut aussi, pour que ce projet soit réaliste et réalisable, ne pas oublier d'y joindre l'enseignement, les transports, la culture et le sport. L'UTBM et l'Université de Franche-Comté nous permettent déjà de former des étudiants dans des domaines recherchés. Avec l'aéroport Bâle-Mulhouse à 50 minutes, l'autoroute permettant de rejoindre Paris, le nord ou le sud et la ligne TGV mettant la capitale à 2 h 15 notre Territoire est accessible pour accueillir de nouveaux talents. La culture « traditionnelle » avec des équipements comme l'Axone ou les Scènes nationales, la culture scientifique avec le Près la Rose et son pavillon des sciences, le sport avec les structures comme, le Phare, les pistes d'athlétisme mais également le stade Bonal et l'Axone qui ont permis d'accueillir les équipes de France tant en football, volley et hand-ball.

Nous avons la chance de vivre dans un territoire très diversifié, il ne reste maintenant qu'à lui donner les outils nécessaires à sa mutation.

“
Caroline Debouvry

Être un territoire d'innovation, c'est anticiper les besoins, c'est travailler autrement, c'est être prêt à bouleverser l'existant.

Pourtant, certains items demeurent : les services aux populations, aux familles.

Si l'on veut attirer de nouveaux habitants, il faut être prêt à répondre à leurs besoins en termes d'éducation, de soins, de gardes d'enfants, d'accueil de loisirs, etc...

Il faut être un territoire facilement accessible, attractif.

Cela veut dire qu'on ne peut pas parler uniquement d'innovation industrielle, il faut également parler d'innovation sociale, d'aménagement du territoire, etc...

La force du Codev dans ce cadre : avoir une vision à 360 ° sans filtre, sans tabou.

“
Vincent Jouet

Aujourd'hui plus qu'hier mais encore plus demain, la société civile veut être acteur de son territoire et de sa destinée. Pour cela elle doit connaître comment son territoire peut et doit se transformer à travers un projet de mutation global du territoire en étant le catalyseur et un marqueur essentiel pour la réussite du projet « Territoires d'Innovation ».

En tant que citoyen de la société civile mais également Président d'une association de parents d'élèves, je trouve essentiel que la société et plus largement la jeune génération, puisse être associée au projet car les citoyens dans leur ensemble doivent pouvoir s'adapter aux grands enjeux de leur futur territoire.

Les citoyens doivent appréhender, s'approprier et comprendre les transformations de leur territoire à travers le projet « Territoire d'Innovation ». À ce titre, il me semble essentiel de prendre en compte le regard de la société civile à travers son implication forte à ce projet par une communication accrue et continue de la société. Plus particulièrement à destination de la jeunesse et surtout des enfants dès le primaire pour une meilleure connaissance de l'évolution de leur territoire et une meilleure connaissance des nouveaux métiers qui apparaîtront dans les 20 prochaines années.

La transformation du territoire est un prisme dans lequel tout se décompose, la technologie, les Hommes, l'éducation, les enjeux, la culture, la communication.

François Lachambre

« **Faire entrer le numérique partout, pour tous et par tous les moyens** »

Une injonction péremptoire à laquelle je ne souscris pas !

Le numérique a colonisé les machines avec un succès indéniable en termes de productivité. Certains rêvent de faire la même chose avec l'humain.

Ce serait oublier que l'humain, contrairement à la machine, éprouve des émotions, des sentiments et qu'il est une espèce fondamentalement sociale.

L'enjeu est-il d'adapter l'humain à la machine numérique pour accroître la productivité ? Ou d'adapter la machine à l'humain pour son épanouissement en tant qu'individu membre d'un corps social ?

Imposer le numérique « partout, pour tous et par tous les moyens » serait prendre le risque d'approfondir la fracture numérique en confortant la mouvance technocratique.

Mais le rendre séduisant est la voie à suivre vers l'excellence numérique qui doit également répondre, avec la même attention, aux besoins et aux attentes des réfractaires.

Car s'il existe un illettrisme subi auquel la société doit remédier par une offre de formation, il existe aussi un illettrisme choisi que la société se doit de respecter.

Les sentiments de solitude voire d'exclusion n'ont jamais été aussi prégnants que depuis la généralisation de l'usage des moyens numériques de communication : portables et médias sociaux.

S'il fallait désigner une urgence absolue, ce serait bien celle de réparer/recréer du lien social. Des humains « bien dans leur tête », c'est vital pour la société, c'est vital aussi pour la mutation des entreprises qui sauront co-construire avec le collectif de travail une organisation efficace et épanouissante pour les salariés.

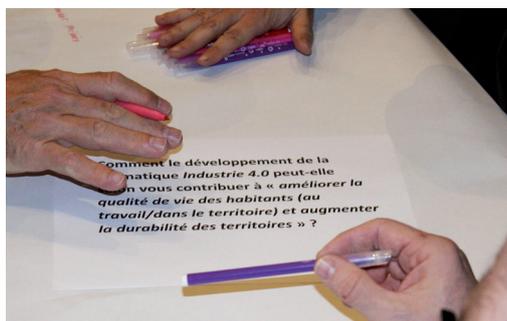
Daniel Jakubczak

Nos objectifs sont clairs : permettre aux entreprises d'entrer dans l'ère 4.0 et de se moderniser en intégrant les nouvelles technologies et les nouvelles méthodes de production, en optimisant les ressources énergétiques, en repensant la place de l'homme dans des unités plus intelligentes, flexibles, connectées et respectueuses de leur environnement.

Nous devons construire l'économie de demain, compétitive, innovante et en réseau au service des entreprises, de l'emploi. L'ensemble des influenceurs dont je fais partie, ambitionnent la mise en place d'un cercle de compétences de l'aire urbaine, qui permettra de coordonner l'écosystème régional de l'industrie du futur, de diffuser l'information aux entreprises du territoire, et de favoriser leur mise en relation.

Les clefs de la stratégie économique de l'exécutif régional figurent dans les préconisations citoyennes du « PROJET TERRITOIRES D'INNOVATION » et je donnerais mes recommandations qui s'articulent en plusieurs axes d'action :

- ✓ Accélérer l'innovation et les transitions économiques.
- ✓ Impulser un souffle d'entrepreneuriat et d'innovation.
- ✓ Démultiplier notre action à l'international.
- ✓ Inventer une nouvelle gouvernance économique partagée et innovante.



“ Anna Maillard

J’ai vivement apprécié que les citoyens du Nord Franche-Comté soient invités à travailler aux côtés du Codev sur les questions d’avenir industriel de notre bassin de vie.

Sur la forme, c’est une idée très judicieuse de confier au Codev le soin de rendre accessible et transparent cette démarche en cours ; et de donner au Codev les moyens de faire remonter nos questions, remarques, inspirations et inquiétudes. Je note également les efforts de transparence et de démarche collaborative avec les habitants, via un Conseil de Développement indépendant et dont l’Agglomération accepte l’impertinence.

Sur le fond, le projet « Territoire de Grande Ambition » est passionnant et s’annonce à la hauteur des enjeux qui attendent notre territoire, lesquels dépassent la pure conception technique et technologique ; c’est peut-être ce qui, pour moi,

- ✓ a pêché dans cette consultation citoyenne (les sujets techniques étaient assez difficiles d’accès, le volet Hydrogène particulièrement),
- ✓ manque dans les éléments de réponse à cet appel à projet que nous avons entrevu.

Qui va faire tourner cette industrie de demain ? Quelles compétences sont attendues ? Où les trouver ? Ici, dans le NFC, au-delà ? Accompagner l’évolution des compétences existantes ? Quelles filières de formation ou qualification faire évoluer, faire apparaître ? Quels parcours (non linéaires) : entreprise / labo de recherche / formation / école / voire précarité / inventer ?

Il nous faut réussir à faire avancer simultanément humain et technique ; tout en intégrant dès à présent l’aspect limité de nos ressources naturelles (foncières, eau, air, énergie).

Merci enfin pour ces échanges passionnants dans la convivialité et pour la qualité des réunions et des supports techniques (accueil, animation, rapports, notes etc.).

“ Luc Bastard

L’innovation dans le Nord Franche-Comté, une tradition saluée par « le » best-seller planétaire des années 2010 / 2020 — et ce n’est bien sûr pas le simple fruit d’un heureux hasard.

Dans son best-seller international de 2011-2015, « Sapiens — Une brève histoire de l’humanité » (650.000 exemplaires vendus rien qu’en France de ce livre recommandé notamment par Bill Gates et Mark Zuckerberg), le premier humain dont l’auteur israélien Yuval Noah Harari évoque l’existence en citant le nom du Montbéliardais Armand Peugeot, en tant que fondateur de la firme automobile éponyme.

Harari vient de passer les 50 premières de ses 500 pages à brosser à grands traits une première synthèse de l’histoire de l’humanité depuis... le Big Bang, quand, dans son récit, il effectue une toute première incursion dans les Temps Modernes, en prenant la création de l’emblématique et hénokienne* entreprise multinationale née en Nord Franche-Comté comme exemple axiomatique de l’ingéniosité cognitive caractéristique de l’espèce humaine.

Oui, la lecture de ces pages extraordinaires — et mondialement connues, nous y insistons — peuvent avoir dans un premier temps un effet de sidération sur le lecteur né aux alentours de la trouée de Bâle, mais dans un second temps une sorte d’évidence s’impose : non, ceci n’est pas seulement le fruit d’un hasard heureux issu de l’imagination rigoureusement documentée d’un auteur-phénomène, mais bien le signe qu’une sorte de conscience planétaire immanente « sait » qu’entre Vosges et Jura, il existe une puissante tradition d’innovation à vocation universelle.

Le projet national « Territoires d’Innovation » a pour objet de nous aider à pérenniser et déployer toujours plus efficacement ce penchant transhistorique, marqueur fort de notre identité régionale ? Nous, citoyens du pôle métropolitain Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle, vallée de l’Énergie, des Transports et du Numérique, rassemblés au sein de son Conseil de Développement, avons éprouvé beaucoup d’honneur et pris grand plaisir à contribuer à ce projet.

Vive l’innovation, essence de notre espèce, grande ambition pour une humanité universalisante qui sait qu’elle ne déploie jamais mieux ses potentiels de créativité qu’en s’ancrant harmonieusement dans des territoires bien identifiés, si possible « de caractère » : le Nord-Franche-Comté répond présent, encore et toujours, et saura une fois de plus se montrer digne de la confiance qu’on ne manquera pas de savoir lui accorder.

(*) Le « club des Hénokiens » est une association qui regroupe des entreprises dont la particularité est d’être en activité et d’être restées des entreprises familiales depuis 200 ans ou plus. Début 2019, l’association comptait 48 membres, essentiellement en Europe et au Japon.

“ Antonio Mendes

Je suis très heureux de pouvoir donner mon sentiment sur la réflexion et la participation que vous avez bien voulu organiser et partager.

Ma participation m'a permis de prendre conscience de l'impact que peut avoir le pouvoir politique sur l'intérêt ou pas que peuvent manifester des organismes privés à investir dans notre région pour améliorer l'offre et la richesse des emplois et des compétences qui la constituent.

J'ai ainsi pu constater que l'État sait mettre les moyens pour l'innovation et je suis content que notre territoire puisse en bénéficier.

Cependant je regrette que seules les grosses organisations structurées soient candidates car il faut effectivement qu'elles puissent prendre le temps de candidater, participer pour être en compétition avec de très gros faiseurs.

Je pense que l'innovation n'est pas que l'affaire des grosses structures mais aussi de petites structures privées mais qui malheureusement n'ont pas toujours les moyens de pouvoir s'exprimer.

Pour revenir sur l'organisation et les sujets, thèmes, projets que ces organismes portent sont tous très intéressants et les enjeux en valent tous vraiment la peine, j'espère même pour tout dire qu'ils verront tous le jour avec l'aide du Codev.

Je pourrai peut-être exprimer que certains membres de la société civile sont un peu trop discrets et qu'ils pourraient participer plus mais d'autres plus aguerris à l'exercice ont bien contribué à sa réussite.

Merci encore de m'avoir donné la possibilité de participer et longue vie à ce type de challenge que l'État peut mettre en œuvre pour pousser les porteurs de projets à donner le meilleur d'eux même pour enrichir notre territoire.

“ Guillaume Girardin

En tant que créateurs et animateurs d'un espace de travail mutualisé, nous observons les mutations du travail depuis plusieurs années et pensons que nous vivons actuellement une période de grands changements. Passage de l'abondance à la pénurie pour les ressources naturelles, du mécanique au numérique, organisations pyramidales remplacées par des réseaux, logique matérielle de prix évoluant vers une logique de valeur liée à l'immatériel et enfin changement des aspirations personnelles, du « réussir dans la vie » au « réussir la vie ».

Cela fait profondément évoluer l'emploi et accélère l'évolution des métiers, impactant tous les habitants d'un territoire tel que le nôtre. Plusieurs réponses à plusieurs échelles sont possibles, mais une réflexion et une réponse collective à l'échelle du territoire paraissent indispensables. La démarche d'intelligence collective du Conseil de Développement, en réunissant de nombreux acteurs du territoire, en décroissant et en faisant se rencontrer des milieux différents nous a paru essentielle. Il est important que les préoccupations citoyennes soient entendues et les quelques soirées d'échanges auxquels nous avons assisté nous ont permis de sortir de notre prisme habituel. La véritable ambition nous paraît être d'inclure et accompagner chacun dans la transition.

La démarche du Codev nous a aussi fait nous questionner sur la façon de valoriser l'expertise locale, de nombreuses personnes étant amenées à s'investir de manière bénévole, quand dans le même temps de l'argent est dépensé en assistance à maîtrise d'ouvrage hors du territoire et que les retombées économiques du projet sont espérées par un nombre limité d'acteurs.







INDUSTRIE 4.H

L'HUMAIN AU CŒUR DU DISPOSITIF

MARDI 04/12/18

26 PARTICIPANTS

Laurence CRÉDEVILLE

Grand Belfort

Cyril DAMET

ADNFC

Patrick HARDY

UIMM

Daniel JAKUBZAK

Club Affaires Nord Franche-Comté

Pascal LAUDE

EDF

Antonio MENDES

Alliance Immobilier

Denis REZE

Eurocade / PVF

Louis DEROIN

Paul GENTILHOMME

Alain HUSSON

Vincent JOUET

François LACHAMBRE

Pierre LAMARD

Denis RAGOT

Codev

Luc BASTARD

Claude HELLEC

Anna MAILLARD

Marie-José MARCHE

Michel NARDIN

Société civile

Philippe CANALDA

Olivier JOUFFROY

UFR STGI

INTERVENANTS

Jean-François KLOPFENSTEIN

Pays de Montbéliard Agglomération

Ludovic PARTY

PERFO EST / PSA

Thierry ROBERT

PSA

Kevin APPOINTEAIRE

Wu Do / Delfingen

Cyril VOIDEY

Wu Do / Delfingen

FAIRE ENTRER LE NUMÉRIQUE PARTOUT, POUR TOUS ET PAR TOUS LES MOYENS

- ▶ Favoriser le développement de « learning factories » au sein même des usines en transformation. Ces mini-centres de formation auront pour objectifs de développer des programmes de formation se rapprochant le plus possible des conditions réelles de production, d'instaurer un environnement propice à l'adaptation continue des compétences, faciliter l'adhésion des salariés aux transformations.
- ▶ Orienter en priorité les dispositifs d'appui et d'accompagnement vers les PME/PMI et ETI qui forment le principal tissu économique de notre territoire.
- ▶ Gérer les métadonnées des usines – Big Data – pour améliorer le rendement des sites de production.

CRÉER DU LIEN ENTRE LE CITOYEN ET SON ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

- ▶ Revaloriser l'image de l'industrie par une ouverture à son environnement direct (habitants, établissements scolaires, associations, ...).
- ▶ L'usine ne doit pas être un objet implanté à un endroit du territoire, mais doit entretenir des rapports de confiance avec la collectivité et ses habitants.
- ▶ Les citoyens sont soucieux d'une production locale, limitant les transports à forte empreinte carbone et privilégiant les circuits courts. Cette logique doit être appliquée par les industries.
- ▶ Bien que l'industrie du futur représente un puissant levier de productivité où l'humain doit être au cœur des chaînes de production, elle reste encore méconnue par une très forte majorité de nos concitoyens. Il est donc urgent que toutes les parties prenantes de cette dynamique, privées et publiques, se mobilisent rapidement et de façon coordonnée pour permettre une accélération des initiatives existantes et les promouvoir.
- ▶ Faire adhérer l'ensemble des acteurs et les citoyens à un projet de territoire collectif sortant du modèle actuel d'évolution parallèle des filières présentes.
- ▶ Dans la transition vers l'industrie du futur, il faut mettre en place une organisation industrielle qui laisse place à de nouvelles formes de travail plus transversales, plus coopératives qui favoriseront la prise de responsabilité et renforceront l'autonomie des collaborateurs.

FAIRE SE RENCONTRER LES BESOINS ET LES SOLUTIONS EN FORMATION

- ▶ Décliner une **GPEC** – Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences – au niveau du territoire afin d'avoir une analyse fine des besoins de l'industrie en matière d'évolution des compétences.
- ▶ Développer les formations adaptées aux métiers industriels.
- ▶ Investir de façon conséquente dans la formation continue afin de soutenir la montée en qualification des salariés.
- ▶ Repenser le système de formation face à la rapidité des changements technologiques et à la diffusion du numérique. Ce système doit former des personnes capables de s'adapter en permanence, de suivre, d'accompagner et de piloter le changement.
- ▶ Améliorer la coopération entre les entreprises, la recherche et le système de formation.

HYDROGÈNE (H₂) ÉNERGIE

GREEN TECHNOLOGIES

H₂

JEUDI 06/12/18

26 PARTICIPANTS

Vincent BERTRAND

Université de Franche-Comté

Louisa BOUADMA

*Conseil des Citoyens de
Montbéliard*

Frédéric CHAMPON

VF Confort

Cyril DAMET

ADNFC

Daniel JAKUBZAK

Club Affaires Nord Franche-Comté

Olivier JOUFFROY

UFR STGI

Antonio MENDES

Alliance Immobilier

Julien FEBVAY

Guillaume PENUCLA

CCI du Doubs

Philippe CANALDA

Louis DEROIN

Paul GENTILHOMME

André GROSJEAN

Vincent JOUET

François LACHAMBRE

Pierre LAMARD

Denis RAGOT

Codev

Laurence SAILLARD

Olivier SAILLARD

*Conseil des Citoyens de
Montbéliard*

Luc BASTARD

Jean-Pierre COLLIGNON

Anna MAILLARD

Société civile

INTERVENANTS

Jean-François KLOPFENSTEIN

Pays de Montbéliard Agglomération

Serge ROULAND

Territoire Habitat

Pascal LAUDE

EDF

François LANZETTA

Femto Énergie

CRÉER DU LIEN ENTRE LE CITOYEN ET SON ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

- ▶ Vulgariser la technologie H₂ et promouvoir ses impacts positifs sur les volets environnementaux / sociaux et économiques.
- ▶ Faire de chaque projet une opportunité pédagogique (de la phase de mise en œuvre jusqu'à son terme). Pour exemple, le projet porté par Territoire Habitat peut-être un lieu de découverte et de formation des technologies à venir pour les artisans chauffagistes.
- ▶ Décliner des initiatives appréhendables par le particulier. H₂ à l'échelle de l'habitat individuel (pour l'électricité et le chauffage par stockage de l'énergie).

FAIRE SE RENCONTRER LES BESOINS ET LES SOLUTIONS EN FORMATION

- ▶ Adapter les formations selon les besoins spécifiques des industriels en créant une véritable cohésion entre ces derniers, les chercheurs et les organismes de formation.
- ▶ Élargir l'offre de formation sur l'énergie en allant au-delà des problématiques techniques pour intégrer notamment des dimensions économiques et sociétales liées à la transition énergétique.

H₂ Énergie

- ▶ Utiliser l'expertise industrielle afin de faire de notre territoire une référence en matière de stockage de l'hydrogène.
- ▶ Créer un observatoire de modélisation économique tant sur les coûts directs que sur la fiscalisation à y greffer.
- ▶ Développer les relations entre la filière H₂ et l'industrie automobile.
- ▶ Construire un véritable projet de territoire à l'échelle du bassin de vie inspiré des enjeux et initiatives actuelles. Projet capable de pérenniser l'endogène et être suffisamment attractif pour favoriser l'exogène.
- ▶ Faire du Nord Franche Comté un territoire de « Réseau Énergétique Intelligent – Smart Grid » favorisant la production locale avec un système intégrant le transport.

Green technologies

- ▶ Accompagner le projet Territoire d'Innovation d'une ingénierie juridique qui fait défaut en matière de dérogations réglementaires.
- ▶ Créer une cellule d'accompagnement du tissu industriel aux mutations à venir : Énergie Renouvelable (EnR) & déploiement vers ISO 50001.



MARDI 18/12/18
31 PARTICIPANTS

Vincent BERTRAND

Université de Franche-Comté

Louisa BOUADMA

Conseil des Citoyens de Montbéliard

Julie BURGHEIM

Ma Granit

Caroline DEBOUVRY

CAF du Doubs / CESER BFC

Francis DESPRETZ

CPME 90

Marie-Pierre GRANJON

IDEIS

Fabien HAZEBROUCQ

TRINAPS

Daniel JAKUBZAK

Club Affaires Nord Franche-Comté

Catherine JALLON

Crous de Besançon

Catherine MOUGIN

Efornove

Louis DEROIN

Jean-Marie BOBBIA

Alain HUSSON

Vincent JOUET

François LACHAMBRE

Pierre LAMARD

Denis RAGOT

André VILLEMIN

Codev

Thierry ALBERTONI

Hervé PERRIN

Lycée Germaine TILLION

Sylvie AUBRY

Luc BASTARD

Olivier LOUIS

Anna MAILLARD

Mireille SILVANT

Société civile

INTERVENANTS

Laurence CRÉDEVILLE

Grand Belfort et ville de Belfort

Guillaume GIRARDIN

La Cinquième Dimension (La 5 D)

Olivier JOUFFROY

UFR - STGI

Jean-François KLOPFENSTEIN

Pays de Montbéliard Agglomération

Olivier LAMOTTE

UTBM

Frédéric MONNIER

Numérica

ACCULTURATION

UN TERRITOIRE ET SES MUTATIONS

FAIRE ENTRER LE NUMÉRIQUE PARTOUT, POUR TOUS ET PAR TOUS LES MOYENS

- ▶ Finaliser un haut débit accessible à tous.
- ▶ Instaurer des chèques numériques, en s'appuyant sur la Région et les Collectivités, pour inciter à la découverte et à la formation au numérique dans les tiers-lieux.
- ▶ Développer l'acculturation numérique en offrant une excellence numérique dans les services publics : mobilité (réseau bus), électricité (linky), etc...
- ▶ Intégrer des outils comme les Maisons de Services au Public (MSAP) pour mieux accompagner le grand public et tout particulièrement celui en fracture numérique.
- ▶ Encourager la diffusion des cultures numériques sur le territoire notamment en direction des jeunes.
- ▶ Favoriser l'inclusion sociale et la citoyenneté par le numérique et le développement des usages pour le plus grand nombre.
- ▶ Développer des initiatives numériques du type Living Lab à différents endroits du territoire afin d'impliquer les citoyens dans la conception et le test de nouveaux produits et services développés par les entreprises du territoire.

FAIRE SE RENCONTRER LES BESOINS ET LES SOLUTIONS EN FORMATION

- ▶ Organiser des passerelles permanentes entre les écoles et les innovations.
- ▶ Permettre l'acculturation des évolutions technologiques aux enseignants :
 - ✓ En levant les freins psychologiques (intérêt).
 - ✓ En ouvrant des voies de formation autres que le système existant de l'Éducation nationale.
- ▶ Valoriser l'offre de formation pour attirer des jeunes mais aussi pour inciter les jeunes talents locaux à rester sur le territoire.
- ▶ Encourager les adultes en recherche d'emploi ou dans un processus de reconversion volontaire d'aller vers les formations du numérique (techniciens, programmation, encadrement, ...)
- ▶ S'appuyer sur les initiatives locales pour développer l'acculturation sur les dimensions économiques et sociétales liées à la transition énergétique.

CRÉER DU LIEN ENTRE LE CITOYEN ET SON ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

- ▶ Créer une identité audio et visuelle porteuse de la dynamique industrielle de notre territoire.
- ▶ Imposer dans les relations partenariales un programme d'actions grand public et scolaire.
- ▶ Créer un grand événement populaire techno-numérico-industrio-artistique : par ex. Un Réveillon des Boulons ou un festival des techno-arts ; tout cela en autoproduction locale.
- ▶ Créer un parc d'animation sur le thème de l'Industrie du Futur.
- ▶ Impulser une ouverture régulière des lieux technologiques au grand public afin d'éviter le fossé entre le citoyen et l'environnement productif.
- ▶ Développer des tiers-lieux éphémères ou permanents dans les quartiers pour accueillir les jeunes entrepreneurs (télétravail) et développer l'esprit entrepreneurial.
- ▶ Intégrer des supports médias de diffusion des actions territoriales, des lieux d'excellence (tiers lieux, Mattern lab, etc...) => bus, lieux d'attente, pré-spectacle, mi-temps de match...
- ▶ Structurer la coopération avec les retraités pour optimiser l'animation des projets tout particulièrement en lien avec le grand public.
- ▶ Encourager les acteurs associatifs à développer la médiation et à favoriser la créativité, l'innovation sociale en s'appuyant sur les opportunités du numérique et les tiers-lieux.

SÉMINAIRE DE TRAVAIL

CODEV / PORTEURS D'ACTIONS

JEUDI 17/01/19
17 PARTICIPANTS

Sylvie AUBRY

Société civile

Vincent BERTRAND

Université de Franche-Comté

Philippe CANALDA

UFR STGI

Caroline DEBOUVRY

CAF du Doubs / CESER BFC

Sébastien GEGOUT

Cabinet I-Efficience

Guillaume GIRARDIN

La Cinquième Dimension

Daniel JAKUBZAK

Club Affaires Nord Franche-Comté

Olivier JOUFFROY

UFR - STGI

Antonio MENDES

Alliance Immobilier

Catherine MOUGIN

Eformove

Jean-Marie BOBBIA

Louis DEROIN

Vincent JOUET

Pierre LAMARD

François LACHAMBRE

Codev

Luc BASTARD

Anna MAILLARD

Société civile

17 représentants du Conseil de Développement de Pays de Montbéliard Agglomération ont participé d'une part à une réflexion sur les grands axes du Projet « Territoires d'Innovation », organisée sous la forme d'un « World café », et d'autre part à une discussion avec les porteurs d'actions, chevilles ouvrières de ce projet.

Lors de la première phase du séminaire, les membres du Codev (répartis en trois ateliers selon la thématique/l'axe du projet « Territoires d'Innovation »), ont échangé entre eux autour des deux questions suivantes :

- ▶ Comment le développement de la thématique (soit Industrie 4.0, soit Filière Hydrogène, soit Acculturation à l'innovation et au numérique) peut-elle contribuer, selon vous, à « améliorer la qualité de vie des habitants (au travail/dans le territoire) et augmenter la durabilité des territoires » (objectif du projet) ?
- ▶ Quels sont, selon vous, les freins qui peuvent apparaître ?

Une présentation orale de ces réflexions a été effectuée devant les porteurs d'actions et les membres du Comité Technique du projet.



Une seconde phase de la discussion a réuni un échantillon des porteurs d'actions (tiré au sort pour l'équilibre des groupes de discussion) et les membres du Codev en 5 tables rondes.

La consigne était que chaque membre du groupe de travail indique un ou deux objectifs qui lui semblaient essentiels à poursuivre à travers le projet « Territoire d'Innovation » en matière de développement économique et de compétitivité, de préservation de l'environnement et de transition énergétique et écologique, de cohésion sociale et d'amélioration des conditions de vie.

La discussion au sein du groupe visait ensuite à converger vers un objectif prioritaire à défendre tant sur le plan social, environnemental qu'économique.



Source : Nathalie KROICHVILI et Fabienne PICARD (UTBM)

UN PROCESSUS EN MOUVEMENT

Saisine par le Président de PMA

Désignation des co-animateurs par le Bureau du Codev

Constitution d'une commission spécifique

- ▶ Appel à candidature aux membres titulaires et associés du Codev
- ▶ Appel à candidature auprès des partenaires du Codev (Conseils de citoyens et de quartiers, centres sociaux, acteurs du territoire, ...)

Installation de la commission - 4/10/2018

- ▶ Présentation du projet « TIGA » en présence de l'AMO, du 1^{er} Vice-président de PMA et des responsables administratifs des deux grandes agglomérations : PMA et GBCA

3 groupes de travail ou living lab

Industrie 4.H
4/12/2018 - 26 participants

Hydrogène Énergie et Green technologies
6/12/2018 - 26 participants

Acculturation
18/12/2018 - 31 participants

1 séminaire de travail Codev / Porteurs d'actions - 17/01/2019

Validation des préconisations par les membres de la commission - 12/02/2019

Remise de la synthèse des préconisations citoyennes au cabinet Ernst & Young - 14/02/2019

Présentation de la synthèse aux élu(e)s du Bureau exécutif de PMA - 15/02/2019

Contribution finale - 30/03/2019

CHIFFRES CLÉS

 **1**
SÉMINAIRE

 **2**
RÉUNIONS
PLÉNIÈRES

 **526**
HEURES CUMULÉES

 **211**
PARTICIPANTS

 **8**
RÉUNIONS

 **3**
GROUPES
DE TRAVAIL

 **26**
INDUSTRIE 4.H
PARTICIPANTS

H₂ 26
HYDROGÈNE ÉNERGIE
PARTICIPANTS

 **31**
ACCULTURATION
PARTICIPANTS

LES ACTEURS DE LA RÉFLEXION

80 PARTICIPANTS

Julien BARDIN

Néolia

Vincent BERTRAND

Université de Franche-Comté

Christine BOSCHI

Conseillère Communautaire déléguée PMA

Louisa BOUADMA

Conseil des Citoyens de Montbéliard

Valérie BRENOT

MIFE et MDE NFC

Emmanuel BRUGGER

CRISTEL

Julie BURGHEIM

MA / Granit

Frédéric CHAMPON

VF Confort

Laurence CRÉDEVILLE

Grand Belfort et Ville de Belfort

Caroline DEBOUVRY

CAF du Doubs / CESER BFC

Francis DESPRETZ

CPME 90

Stéphane EINHORN

Illico Web

Abdel ESSAHLAOUI

MIFE

Julien FEBVAY

Néolia

Sébastien GEGOUT

Cabinet I-Efficience

Fernando GERALDES

Conseil des Citoyens de Grand-Charmont

Guillaume GIRARDIN

La Cinquième Dimension (La 5 D)

Marie-Pierre GRANJON

IDEIS

Patrick HARDY

UIMM

Mustapha HAYOUN

Conseil des Citoyens d'Audincourt

Fabien HAZEBROUCQ

TRINAPS

Daniel JAKUBZAK

Club Affaires Nord Franche-Comté

Catherine JALLON

Crous de Besançon

Christian JOSET

*Association des commerçants non
sédentaires*

Jahida KHERBACHE

Conseil de Citoyens de Valentigney les Buis

Jean-François KLOPFENSTEIN

Pays de Montbéliard Agglomération

Olivier LAMOTTE

UTBM

François LANZETTA

Laboratoire Femto -St

Pascal LAUDE

EDF

Jean-Paul LENFANT

CCI 90

Marie-Claire MAINPIN

Conseil de Citoyens de Grand-Charmont

Antonio MENDES

Alliance Immobilier

Frédéric MONNIER

Numérica

Catherine MOUGIN

Eformove

Ludovic PARTY

Perfo Est / PSA

Guillaume PENUELA

CCI du Doubs

Marie-Cécile PERA

Entreprise H2SYS

Laurent PERNIN

CFAI Exincourt

Nicolas PERRARD

Enedis

Hervé PERRIN

Mobicampus / Lycée Germaine TILLION

Denis REZE

Eurocade / PVF

Thierry ROBERT

PSA

Zahia ROUABAH

Conseil de Citoyens de Valentigney les Buis

Serge ROULAND

Territoire Habitat

Daniel SCHLEGEL

Esta

Gilles CASSOTTI

Cyril DAMET

ADNFC

Jean-Marie BOBBIA

Jean CADET

Louis DEROIN

Claude DONZE

André GROSJEAN

Alain HUSSON

Vincent JOUET

François LACHAMBRE

Pierre LAMARD

Jean-Marie LANGLARD

Denis RAGOT

Gérard THIEBAUT

André VILLEMEN

Codev

Laurence SAILLARD

Olivier SAILLARD

Conseil de Citoyens de Montbéliard

Thierry ALBERTONI

Lionel COMTET

Lycée Germaine TILLION

Sylvie AUBRY

Luc BASTARD

Jean-Pierre COLLIGNON

Nicolas FOURMENTIN

Paul GENTILHOMME

Claude HELLEC

Olivier LOUIS

Anna MAILLARD

Marie-José MARCHE

Michel NARDIN

Mireille SILVANT

Société civile

Rafik BOUNAZOU

Philippe CANALDA

Olivier JOUFFROY

UFR - STGI

Kevin APPOINTEAIRE

Cyril VOIDEY

Wu Do / Delfingen

ANNEXES

ANNEXE 1 - SAISINE	28
ANNEXE 2 - CR DE LA COMMISSION DU 4/10/2018	29
 Document à télécharger ici : http://www.agglo-montbeliard.fr/geideweb/affiche_web.php?id=35795283863056924228&nom=Codev_20181004_cr_saisine_tiga&rnd=7110486	
ANNEXE 3 - CR DU GROUPE DE TRAVAIL « INDUSTRIE 4.H » 4/12/18	32
 Document à télécharger ici : http://www.agglo-montbeliard.fr/geideweb/affiche_web.php?id=35795283863056924231&nom=Codev_20181204_cr_saisine_tiga_groupe_industrie_4_h&rnd=8434394	
ANNEXE 4 - CR DU GROUPE DE TRAVAIL « HYDROGÈNE ÉNERGIE » 6/12/18	34
 Document à télécharger ici : http://www.agglo-montbeliard.fr/geideweb/affiche_web.php?id=35795283863056924233&nom=Codev_20181206_cr_saisine_tiga_groupe_green_technologies_&rnd=8853742	
ANNEXE 5 - CR DU GROUPE DE TRAVAIL « ACCULTURATION » 18/12/18	37
 Document à télécharger ici : http://www.agglo-montbeliard.fr/geideweb/affiche_web.php?id=35795283863056924233&nom=Codev_20181218_cr_saisine_tiga_groupe_territoire_mutations_&rnd=5980844	
ANNEXE 6 - RESTITUTION DU WORLD CAFÉ SÉMINAIRE 17/01/19	40
 Document à télécharger ici : http://www.agglo-montbeliard.fr/geideweb/affiche_web.php?id=35795283863056924405&nom=Codev_20190117_restitution_world_cafe_sur_projet_ti&rnd=562854	
ANNEXE 7 - SYNTHÈSE DES ÉCHANGES CODEV / PORTEURS D' ACTIONS 17/01/19 ...	41
 Document à télécharger ici : http://www.agglo-montbeliard.fr/geideweb/affiche_web.php?id=35795283863056924406&nom=Codev_20190117_synthese_echanges_codev_porteurs_actions_ti&rnd=689141	
ANNEXE 8 - CR DE LA COMMISSION DU 12/02/2019	42
 Document à télécharger ici : http://www.agglo-montbeliard.fr/geideweb/affiche_web.php?id=35795283863056924234&nom=Codev_20190212_cr_saisine_tiga_synthese_et_validation&rnd=3826700	

SAISINE



**pays de
Montbéliard**
AGGLOMÉRATION
Direction Enseignement, Recherche et
Formation



Affaire suivie par : JF KLOPFENSTEIN
tél. 03.81.31.87.55
jf.klopfenstein@agglo-montbeliard.fr

Monsieur Pierre LAMARD
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
8 AVENUE DES ALLIÉS
25208 MONTBELIARD CEDEX

Montbéliard, le - 9 JUL. 2018

**Objet : Demande de soutien du Conseil de Développement dans l'élaboration du projet TIGA
"Transformation d'un territoire Industriel"**
N/Réf. Départ : AZ/225164

Monsieur le Président du Conseil de Développement,

Comme vous le savez, Pays de Montbéliard Agglomération associé au Grand Belfort, à l'Université de Franche-Comté, à l'UTBM, et aux entreprises PSA, Alstom, GE, et Faurecia a décidé de se porter candidat à l'appel à projet « Territoire d'Innovation de Grande Ambition » lancé par l'Etat et la Caisse des Dépôts.

Le projet porté par le Nord Franche-Comté intitulé « Transformation d'un Territoire Industriel : création d'un écosystème 4.0 et développement des Green technologies » veut répondre à plusieurs grands défis :

- La digitalisation peut impliquer à court ou moyen terme une diminution du nombre des emplois affectés à la fabrication et aux fonctions logistiques. Comment faire de ce risque une opportunité et du Nord Franche-Comté un territoire de référence de l'industrie 4.0, par l'adaptation rapide des entreprises quelle que soit leur taille, mais aussi à travers le développement d'une filière à part entière avec ses fournisseurs de produits et de services qu'il convient de fixer ici, par la qualité de notre écosystème ?
- L'industrie 4.0 induit une augmentation du niveau de qualification des emplois, avec de nouvelles compétences numériques à intégrer. Comment organiser, en lien avec les autorités académiques, mais aussi les parents d'élèves, les représentants des enseignants et les communes des initiatives favorisant par exemple des initiations précoces et attractives au codage informatique ?
- La modernisation et la diminution de taille des usines induites par l'industrie 4.0 interviennent dans un contexte où, en de nombreux points de notre territoire, subsistent les vestiges industriels du 19^{ème} et 20^{ème} siècle. Comment mobiliser les compétences, les moyens et les citoyens pour reconquérir de façon plus rapide les espaces industriels anciens, parfois pollués, et ainsi améliorer l'attractivité de notre territoire tout en limitant l'étalement urbain ?

.../...

PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMÉRATION - 8 avenue des Alliés - BP 90407 - 25208 Montbéliard cedex - Tél. 03 81 31 88 85 - Fax 03 81 31 88 85 - www.agglo-montbeliard.fr - ref : AZ_900149

- La numérisation massive et l'évolution des mobilités s'accompagnent d'une augmentation des consommations d'électricité qui, dans le contexte connu des évolutions du climat, se doit d'être décarbonnée. Comment dans ce contexte favoriser le développement massif de la filière hydrogène, pour laquelle notre territoire et notre Région jouent un rôle pionnier en France, tant pour les applications stationnaires que les mobilités ? Comment associer les citoyens à la réflexion sur les usages de cette ressource parfois considérée comme dangereuse, comment également augmenter l'acceptation sociale de projets solaires et éoliens produisant une électricité verte dont l'hydrogène permet le stockage ?

Tous ces enjeux et toutes ces questions requièrent non seulement l'engagement de l'agglomération, du pôle métropolitain, des Universités et des industriels, mais aussi la mobilisation, en amont des décisions, de l'expertise citoyenne ainsi que l'écoute des aspirations de la société civile.

C'est pour ces raisons que j'ai l'honneur de solliciter le soutien du Conseil de Développement dans l'élaboration du projet TIGA « transformation d'un territoire industriel ».

Les services de l'Agglomération (JF Klopfenstein, chef de projet et I Giet, responsable administrative et financière) vous fourniront l'ensemble des documents et des contacts dont vous pourrez avoir besoin pour l'exercice de cette mission.

L'appel à projet TIGA sera lancé par l'Etat dans le courant du mois de juillet 2018, avec une remise des réponses pour janvier 2019. Cette période d'élaboration du projet sera celle où la capacité du CODEV à influencer les choix de notre territoire sera la plus forte. Ses recommandations pourront m'être ainsi transmises en continu, sans formalisme excessif, quitte à être mises en forme ultérieurement dans un document de synthèse.

Par ailleurs, le projet TIGA en lui-même se poursuivra jusqu'en 2027 et ses objectifs nécessiteront à la fois une évaluation et des ajustements en continu. C'est pourquoi, je vous serais particulièrement reconnaissant de me faire des propositions pour l'organisation des contributions du CODEV au-delà de la période initiale d'élaboration du projet.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette saisine, je vous prie de croire, Monsieur le Président du Conseil de Développement, à l'expression de ma considération très distinguée.

Le Président



Charles DEMOUGE

**pays de
Montbéliard**
AGGLOMÉRATION

ref : AZ_900149

CR DE LA COMMISSION DU 4/10/2018



Commission ad hoc

« Territoire Innovant de Grande Ambition » (« TIGA »)

COMPTE-RENDU N°1

Judi 4 octobre 2018 - 18 h - salle du Conseil
Siège de Pays de Montbéliard Agglomération

Présents

Sylvie AUBRY, Julien BARDIN, Vincent BERTRAND, Louisa BOUADMA, Rafik BOUNAZOU, Valérie BRENOT, Emmanuel BRUGGER, Jean CADET, Philippe CANALDA, Gilles CASSOTTI, Frédéric CHAMON, Grégoire CHEVILLAT, Jean-Pierre COLLIGNON, Lionel COMTET, Laurence CREDEVILLE, Cyril DAMET, Caroline DEBOUVRY, Louis DEROIN, Claude DONZÉ, Jilali EL RHAZ, Stéphane EINHORN, Abdel ESSAHLAOU, Olivier FALLOU, Nicolas FOURMONTIN, Sébastien GEGOUT, Fernando GERALDES, Patrick HARDY, Mustapha HAYOUN, Claude HELLEC, Alain HUSSON, Daniel JAKUBZAK, Catherine JALLON, Christian JOSET, Vincent JOUET, Olivier JOUFFROY, Jahida KHERBACHE, Jean-François KLOPFENSTEIN, François LACHAMBRE, Pierre LAMARD, Jean-Marie LANGLARD, Jean-Paul LENFANT, Olivier LOUIS, Anna MAILLARD, Marie-Claire MAINPIN, Marie-José MARCHE, Olivier MASSACRIER, Antonio MENDES, Frédéric MONNIER, Michel NARDIN, Guillaume PÉNUELA, Marie-Cécile PÉRA, Laurent PERNIN, Denis RAGOT, Denis REZÉ, Zahia ROUABAH, Laurence SAILLARD, Olivier SAILLARD, Gérard THIEBAUT, André VILLEMINE.

Excusés

Jean-Marie BOBBIA, Julien BOURGEOIS, Michel CLERC, Mario DA ROCHA, Gauthier DOUCHET, Sébastien FAIVRE, Paul GENTILHOMME, André GROSEJEAN, Fabien HAZEBROUCQ, Hervé HUILIER, Marie-Jeanne JANDEAUX, Jean-Charles LEFEBVRE, Jean-Luc MICHAUD, Corinne MUNINGER, Alexandre PAGES, David PAN, Ro RAZATOVARI, Mireille SILVANT.

Invités

Olivier FALLOU, Cabinet Ernst & Young
Grégoire CHEVILLAT, Cabinet Ernst & Young

ref : OM_909834

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codev@agglo-montbeliard.fr | codev.agglo-montbeliard.fr



Ordre du jour

- I. Présentation du projet « TIGA » 2
- II. Échanges 2
- III. Méthodologie et calendrier prévisionnel 10



2

I. Présentation du projet « Transformation d'un territoire Industriel »

Voir le document de présentation ([ici](#))

G. CHEVILLAT rappelle en préambule que le gouvernement veut réintroduire une priorité industrielle sur ses actions. C'est donc une chance pour le territoire d'avoir une candidature et une thématique totalement industrielle.

Il précise qu'en sus d'un consortium d'acteurs divers (universitaires, industriels, collectivités (PMA et CAB), etc.) ce projet impose une co-construction avec la société civile d'où la saisine du Codev.

II. Échanges

C. DEBOUVRY s'étonne que l'on parle d'enjeux humains, d'enjeux de territoire mais pas de services à la population. Or, aujourd'hui, il est avéré que pour attirer de nouveaux habitants dans un endroit, il faut certes le numérique mais il faut aussi en parallèle des services : crèches, écoles, périscolaire, services à la famille...

De nos jours, il existe des outils dans les CAF qui peuvent renseigner sur les zones blanches, sur les équipements.

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codev@agglo-montbeliard.fr | codev.agglo-montbeliard.fr



Il est à noter que les CAF du Doubs et du Territoire de Belfort fonctionnent bien ensemble ; il serait opportun de les rencontrer afin de collecter ces éléments.

De plus, il y aura des budgets fléchés dans le cadre de ces innovations.

F. FALLOU répond que TIGA ne constitue pas le projet de territoire mais juste une de ses composantes qui doit s'articuler avec toutes les dimensions de l'animation du territoire.

G. CHEVILLAT propose à **C. DEBOUVRY** de faire parvenir les « projets actions » qui émergent sur les champs d'activités qu'elle couvre afin de voir dans quelle mesure ils pourraient s'intégrer au projet (en termes de financement ou d'idées).

C. JOSET souhaite connaître ce qui est prévu en matière de sauvegarde de l'existant car il y a, sur notre territoire, des entreprises en grosses difficultés (ex PMTC).

Le Codev est-il susceptible d'apporter quelque chose sur ce point ?

P. LAMARD entend la proposition de **C. JOSET** et précise que l'objectif est d'arriver à rédiger sous quelques semaines un vademécum de préconisations.

Il rappelle que le Codev a vocation à cristalliser les idées, les formaliser, les proposer, mais non à décider.

A. HUSSON rejoint **C. JOSET** quant à la nécessité de sauvegarder les actifs.

Il informe qu'à son époque, la qualité des entreprises était mesurée par l'activité de ses dépôts de Brevets.

Enfin, il relate l'importance de la méthode comme gain de compétitivité chez les sous-traitants notamment.

L. DEROIN, suite aux 2 premières propositions, demande s'il faut définir le champ d'intervention dans les 3 axes de travail proposés ou s'il est possible d'aller au-delà ?

Le Codev est capable de donner beaucoup de propositions pour faire grandir un territoire, mais quelles idées sont recevables ou non dans le cadre du projet « TIGA » ?

G. CHEVILLAT rappelle que le projet TIGA n'a pas vocation à se substituer à des politiques publiques (portées par les collectivités ou l'État dans les territoires). Ce projet est un exercice à 10 ans et non pas dans une logique curative sur le court terme.

O. FALLOU ajoute que l'enveloppe qui sera mise à disposition des projets labellisés vise à inciter mais qu'elle ne va pas tout financer.

Ainsi, il y aura de nombreux projets en parallèle qui ne recevront pas d'argent au titre du TIGA mais qui seront financés par des collectivités, des industriels, des établissements publics...

L. PERNIN soulève la difficulté de ne pas mettre en parallèle le développement industriel et la modernisation avec l'amélioration de la qualité de la vie. Ces 2 actions doivent être concomitantes.

Les Métropoles qui réussissent de nos jours sont dans des endroits extrêmement attractifs en termes de développement personnel (Nantes, Bordeaux, La Rochelle...)

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codev@agglo-montbeliard.fr | codev.agglo-montbeliard.fr



On a l'exemple sur le Nord Franche-Comté des jeunes ingénieurs (UTBM notamment) qui partent pour du travail mais ne reviennent pas par la suite. Il insiste sur l'obligation de travailler sur ces 2 axes simultanément.

F. LACHAMBRE aborde le volet de l'innovation sociale qui pour lui est très peu présent dans le projet TIGA alors qu'il constitue un domaine clé.

En ce qui concerne l'activité sociale des plus de 60 ans (seniors) par exemple, la France est parmi les derniers. Les analystes affirment que cela vient des entreprises qui n'ont pas su adapter le travail (contraintes de cadences...); ce qui entraîne notamment de nombreux arrêts maladie et donc des coûts sociaux non négligeables.

Il faut donc mettre en place une véritable politique sociale du travail et non plus simplement une politique de l'emploi ceci afin que les salariés aillent au travail avec plaisir et non plus juste pour toucher un salaire.

Il y a sans doute à explorer sur ce point, ce qui pourrait changer l'image des entreprises et ainsi favoriser les recrutements par la suite.

D. JAKUBZAK pose la question de la visibilité des autres projets portés par la « concurrence ».

Par ailleurs, il fait remarquer que des sociétés comme Lisi automotiv, Flex'N Gate et Hermès n'apparaissent pas dans les partenaires associés au projet.

Enfin, en termes d'attractivité, il cite l'exemple de Bâle qui n'est pas une « belle » ville, mais qui a su attirer, depuis 50 ans, les plus grandes « têtes pensantes » du monde entier, notamment par le volet culturel (10 plus beaux musées au monde...)

O. FALLOU annonce que les entreprises citées par **D. JAKUBZAK** sont en cours de mobilisation. Il confirme que l'objectif est de ne laisser personne au bord de la route et que tout le monde travaille dans la même direction.

D. JAKUBZAK met en exergue un point qui lui semble fondamental, c'est le développement du monde des startups sur le Nord Franche-Comté.

Il y a une ébauche sur Mulhouse. Il y a de jeunes ingénieurs de Sévenans qui créent leur startups sur le Nord Franche-Comté mais il n'y a pas assez de stimulants dans ce domaine.

G. CHEVILLAT répond que parmi les actions opérationnelles figurent le développement d'accueil, d'incubateurs, d'hôtels d'entreprises afin de dynamiser la création de startups sur le territoire.

L. BOUADMA interpelle sur le fait que beaucoup de personnes ne savent pas ce qu'est l'Agglomération à 72 communes, ce qu'est l'Europe. Il est donc primordial d'expliquer clairement que l'innovation va être constructrice et non pas destructrice.

Si ce projet n'est pas expliqué correctement au citoyen « lambda », il risque de penser que ces millions iront aux entreprises et non pas dans leur commune.

Comment faire comprendre que l'innovation ne sera pas que destructrice ?

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codev@agglo-montbeliard.fr | codev.agglo-montbeliard.fr



Préconisations citoyennes

Pour une transformation réussie et inclusive du territoire industriel Nord Franche-Comté

O. FALLOU informe que des personnes travaillent déjà sur le volet de la communication afin de trouver les bons vecteurs de pédagogie. L'acculturation revêt une dimension extrêmement importante du projet et ne sera pas négligée.

E. BRUGGER va droit au but en demandant « comment on gagne » ?

Toutes les suggestions qui ont été faites sont très importantes : certaines sont du ressort de TIGA, d'autres pas. Il faudra que celles qui ne sont pas du ressort de TIGA puissent faire partie du projet de territoire puisqu'elles sont aussi structurantes.

Il suggère que toutes les personnes présentes deviennent ambassadrices de ce projet. Auprès des voisins, des collègues de travail, des autres entreprises... Afin que chacun(e) perçoive l'importance de ce projet car il est question de l'avenir du Nord Franche-Comté sur les 10, 15 voire 20 prochaines années.

Il est indéniable qu'aujourd'hui l'industrie porte le Pays de Montbéliard. Il faut donc faire tout ce qu'on peut pour la soutenir et pour que demain (dans 10 ou 20 ans), le Nord Franche-Comté puisse continuer à proposer des emplois et de l'attractivité. Soit par l'intermédiaire de l'Industrie, qui existe aujourd'hui, ou par d'autres moyens.

Le projet TIGA est, à son sens, un véritable outil pour que demain, nos enfants, petits-enfants n'aient pas à quitter le territoire pour trouver un emploi.

O. FALLOU abonde dans ce sens en ajoutant que ce projet doit être l'affaire de tous, et pas seulement des quelques personnes qui le pilotent.

Il est certes attendu que de nouveaux industriels rejoignent l'aventure : CRISTEL, LISI... Mais au-delà, c'est toute la société du Nord Franche-Comté qui doit se mobiliser : le monde de l'éducation, le monde associatif...

D. REZÉ souhaite que l'on dépasse le « comment on gagne », car « on n'a pas le droit de perdre » une telle opportunité.

Dans ce projet TIGA, on ne peut fermer les yeux sur le fait qu'on soit un territoire industriel.

Les trois problématiques tournent autour de l'énergie et de la mobilité. En effet, notre Territoire est un territoire de mobilité depuis un siècle. On sait dans notre région fabriquer une voiture...

Par ailleurs, on a, dans la Région Bourgogne Franche-Comté, l'ambition de la filière Hydrogène.

Ce projet doit permettre d'accélérer les transformations déjà amorcées :

- Il prend l'exemple de la 504 qui a été présentée en version électrique au salon de l'automobile. Cela traduit l'accélération : innovation-produit autour du véhicule, électrification (amélioration de l'environnement).
- L'industrie 4.0, c'est également maintenant (digital, automatisation...).
- Compactage des surfaces par les sites. Obligation est faite d'aller sur ce modèle si on veut sauvegarder nos emplois.
- Il prend enfin l'exemple de son entreprise (EUROCADE) qui fait du faisceau électrique : auparavant, c'était pour des véhicules thermiques ; désormais, c'est également pour des véhicules hybrides.

5

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codew@aggo-montbelliard.fr | codew.aggo-montbelliard.fr



Lorsque l'on aura gagné (réussi cet appel à projet), on pourra faire évoluer le territoire dans tous les domaines : social, industriel...

M-C. PERA observe qu'en termes de communication, il y a des points d'amélioration à apporter.

Tout d'abord, pour être ambassadeur d'un projet, il faudrait l'appeler par son nom « Transformation d'un territoire industriel », et non par celui de l'appel à projet « TIGA » (Territoire Innovant de Grande Ambition).

Cela permettrait également de sortir du flou : filière hydrogène ou industrie 4.0.

Elle ajoute que le terme inculturation serait plus approprié qu'acculturation.

A. MAILLARD voit dans ce projet beaucoup de choses très linéaires, très verticales, en direction de l'industrie.

Elle rappelle l'importance du fonctionnement horizontal. Elle prend l'exemple d'employés de PMTC, qui ont des compétences pouvant être mises au profit du tissu industriel local.

Elle informe également que l'ensemble Défi fait partie de la structure INEO qui est un Intérim d'insertion (pour personnes ayant subi un accident de la vie).

Cette structure était la mieux notée des intérimaires de PSA ce qui permet de casser l'idée qu'une personne en insertion travaille moins bien qu'une autre.

Par ailleurs, il faut trouver comment travailler sur l'économie circulaire : démantèlement des déchets électriques et électroniques sur des anciennes friches industrielles ; démantèlement des véhicules.

Les politiques régionales de formations devront inclure la modularité. Elle prend l'exemple d'une formation initiale de 500 h dont la qualification est peut-être déjà désuète à son terme.

D. RAGOT estime qu'il faut garder cette notion d'horizontalité des compétences en mémoire. Une personne qui travaille aujourd'hui dans le domaine de l'automobile pourrait demain travailler dans un secteur de l'énergie puisque certaines compétences sont les mêmes.

V. BERTRAND apprécie l'exemple de Bâle reliant le lien entre la qualité de vie et le déclenchement des filières.

Il ajoute que la plupart des réponses entendues tourne autour de la technologie, de l'ingénierie, de l'innovation autour des machines, ce qui est fondamentale. Mais pour que la transition puisse avoir lieu, il faut certes l'évolution des machines mais également que les humains se les approprient.

Il insiste sur le fait que les sciences économiques (sociales) ont toute leur place dans ce projet à travers la compréhension des incitations notamment par rapport aux variables qualitatives, en termes de prix (subventions, taxes), etc.

Il soulève le problème de la mobilisation des acteurs académiques du Nord Franche-Comté qui apparemment n'ont pas tous été sollicités.

Il conclue par l'importance que les gens comprennent les enjeux méta-sociétaux autour de l'économie, de l'énergie, des politiques énergie-climat.

6

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codew@aggo-montbelliard.fr | codew.aggo-montbelliard.fr



P. LAMARD précise que l'Université de Franche-Comté (UFC) est bien présente dans le projet, notamment en recherche avec le laboratoire FEMTO.

Il remercie **V. BERTRAND** de s'être exprimé ce soir et rappelle qu'un des rôles du Conseil de Développement est de rassembler l'ensemble des compétences du territoire.

Afin de mesurer la performance, il l'invite à prendre contact avec le laboratoire RECITS¹ (UTBM), qui coagule de manière transversale les compétences SHS², et qui a une commande d'ingénierie : établir une batterie d'indicateurs pertinents pour mesurer les impacts. Ces indicateurs doivent permettre de corriger le système quand on constate qu'il n'est pas efficient.

V. BERTRAND précise qu'il travaille avec des spécialistes du transport ; ceux de RECITS ont des travaux très pertinents notamment autour de l'histoire des bâtiments industriels et la façon dont cela structure les territoires.

Si on veut réellement parler de politique énergie-climat autour du transport et de la transition énergétique, il pense qu'il y a d'autres acteurs à coaguler autour de ce thème ; de belles collaborations à mettre en œuvre.

D. RAGOT retient la proposition et espère que **V. BERTRAND** continuera de participer aux travaux de la commission.

P. HARDY demande quels sont les moyens de diffusion de l'information sur la transition du territoire industriel dans la Région (campagne de presse) ?

O. FALLOU informe que le cabinet y travaille actuellement. La communication devra se faire au moment opportun sur des éléments cadrés et validés. Dans tous les cas, pas avant la parution officielle de l'appel à projet.

Il précise également qu'un groupe de travail notamment avec les collectivités s'est monté sur ce sujet.

L'ordre établi pour diffuser l'information est tout d'abord le Codev, puis les acteurs économiques sous différentes formes et enfin le grand public.

D. RAGOT estime qu'il ne faut pas se dévoter trop tôt par rapport aux autres territoires concurrents.

P. HARDY annonce que les différents acteurs de la formation sont prêts à participer à cette diffusion de l'information et n'attendent que le top départ et les bonnes informations.

P. LAMARD insiste sur le fait que les mutations devant nous sont inéluctables. Ce projet est certes un accélérateur, mais il ne faut pas attendre sur la réponse à TIGA pour faire bouger le territoire.

Il y a déjà des choses qui se font : des Open labs qui commencent à fonctionner dans les universités, des grosses opérations organisées par certains industriels.

Mettre en avant ce dynamisme sera un atout de plus pour être dans le dernier carré.

Il faut certes de la communication, mais il faut en parallèle se mettre en route sans attendre TIGA.

¹ RECITS : Recherches et Études sur le Changement Industriel, Technologique et Sociétal.
² SHS : Sciences Humaines et Sociales

7

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codew@aggo-montbelliard.fr | codew.aggo-montbelliard.fr



C. JOSET a le sentiment que les gens de terrain, le public, la société civile ne perçoivent pas, ou très mal, les assemblées comme le Codev.

Il ne faudra donc pas se tromper d'axes, d'objectifs, de priorités et produire quelque chose de très réfléchi.

A. MENDES a l'impression qu'il manque quelque chose à ce projet. En effet, le fait d'être un territoire frontalier avec la Suisse n'apparaît à aucun moment.

On constate en parallèle, qu'autour de nous, les régions frontalières se portent beaucoup mieux en termes de pouvoir d'achat notamment autour de l'immobilier.

On parle certes de la mobilité mais que peut-on mettre en place pour faire évoluer nos relations avec la Suisse sachant qu'on a beaucoup de frontaliers ?

O. FALLOU ne sais pas si le projet TIGA répondra aux questions des migrations transfrontalières quotidiennes pour des raisons d'emplois, néanmoins, la dimension transfrontalière est prise en compte dans un certain nombre d'actions du TIGA en cherchant à associer des acteurs de l'arc jurassien côté Suisse.

Ce n'est pas encore complètement dessiné mais les contacts sont pris. Il s'agira d'exploiter au mieux tout ce qu'on pourra tirer d'une coopération transfrontalière.

S. GEGOUT trouve que ces travaux ont un côté très endogène. Est-ce que le repérage, le ciblage, la définition précise des meilleurs processus transformateurs peuvent être réalisés sans de grands leaderships, de gens qui sont capables de visions d'ordre mondial d'accès à l'excellence et donc de mentoring ?

Est-ce qu'on n'a pas intérêt à se connecter à plus grand que nous dans le but de repérer ces meilleurs processus transformateurs ?

La transformation est le mot clé du projet car on n'est pas là dans l'adaptation ou la mise à jour.

Les axes qui ont été retenus déclenchent à l'intérieur de filières un changement de plans (on joue sur un niveau supérieur).

Pour ce faire, les acteurs, les filières, les industries devront traverser certains nombres de processus apprenant, développant (pour eux, pour les collectifs de travail, pour l'intégration des technologies...).

On devra, à tous les niveaux passer d'un plan A à un plan A +.

Comment va-t-on, dans nos contextes, nos spécificités et par rapport aux différentes stratégies qui devront être déclinées, essayer de pré-identifier, d'avoir des hypothèses de travail, construire des visions, des schémas, des mécanismes pour qu'on puisse proposer à ces filières une offre vis-à-vis des meilleurs processus transformateurs possible pour elles ?

Peut-on s'engager dans des objectifs et des ambitions comme celles-là sans aller chercher des spécialistes, des gens expérimentés qui savent prendre en charge ce qu'est un processus transformateur dans un contexte industriel comme le nôtre ?

Qui sont nos « mentors », qui sont les grands leaders sur lesquels nous pouvons aller puiser cette inspiration ? N'avons-nous pas intérêt à aller nous connecter à plus grand que nous ?

8

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codew@aggo-montbelliard.fr | codew.aggo-montbelliard.fr



L. DEROIN souligne qu'on voit dans beaucoup de réactions des choses intrinsèquement liées, entre projet de territoire et projet TIGA.

Or, ici, on n'a pas de projet de territoire.

Est-ce un handicap pour candidater et gagner ? Et comment fait-on pour gagner sans projet de territoire affiché ?

G. CHEVILLAT répond qu'on a la chance d'être sur un territoire avec une forte identité industrielle et on présente une candidature industrielle. Il y a donc des chevauchements évidents et de manière assez large, ce qui n'est pas le cas sur tous les autres territoires.

Certes, TIGA n'a pas vocation à se substituer à un projet de territoire parce qu'il n'a pas vocation à dresser l'ensemble des politiques publiques que peut comporter un projet de territoire.

Néanmoins, en agissant sur ce champ industriel, il y a l'opportunité de pouvoir couvrir une grande partie de ce que pourrait comprendre un projet de territoire.

Pour rappel, le Nord Franche-Comté a été retenu parmi les 24 territoires dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.), ce qui lui permet d'avoir un soutien financier pour réaliser des études, travailler, mûrir le projet.

Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'autres territoires qui vont candidater avec des projets à forte valeur ajoutée.

On estime aujourd'hui qu'il y aura environ 50 candidatures pour ce deuxième « round » dont très peu de candidatures industrielles.

C'est une chance au regard des priorités politiques actuelles données par le gouvernement, avec des programmes qui collent avec les ambitions du Nord Franche-Comté : « 100 territoires d'industrie », plan « HULOT » sur l'hydrogène, A.M.I. sur la numérisation des entreprises. Ces programmes visent à identifier ces territoires à très courts termes afin de les aider à passer ces obstacles numériques de transformation, digitalisation, d'adaptation des appareils productifs.

Il semble y avoir un alignement favorable, une belle dynamique sans que cela soit gagné pour autant.

P. CANALDA précise que notre territoire n'est pas le mieux placé en termes de territoires industriels et cite le territoire toulousain et le territoire du Havre.

On peut donc se poser la question de l'angle de positionnement du projet ?

Par ailleurs, j'ai cru comprendre que les candidatures qui n'avaient pas été retenues dans le cadre de l'A.M.I. peuvent à nouveau candidater ? Certains territoires ont donc pu commencer à monter leur projet, sans attendre les premières subventions.

Par rapport à ces candidatures, y a-t-il un risque de concurrence avec notre projet de territoire industriel en transformation ?

9



G. CHEVILLAT est d'accord avec le fait qu'il existe d'autres territoires industriels en France mais il faut les analyser en fonction de leur candidature. Le projet porté par Toulouse concerne la « Mobilité Intelligente » (ce n'est pas le cœur de notre candidature et ils disposent de beaucoup moins de consortium d'industriels). Le projet porté par le Havre concerne « l'industrie portuaire » (amélioration des flux logistiques).

En fait, il n'y a, à sa connaissance, que la candidature de la Métropole de Lyon qui revêt un caractère réellement industriel.

En ce qui concerne les territoires non retenus lors de l'A.M.I., ils sont soumis au même cahier des charges et attendent également sa publication.

O. FALLOU précise que suite à l'A.M.I., le consortium d'acteurs du territoire Nord Franche-Comté a été un des premiers à se mettre en mouvement. Le travail opérationnel ne s'est jamais interrompu.

A. MENDES demande si le fait d'avoir la particularité d'être sur 3 départements est une force ou une faiblesse ?

P. HARDY est d'avis que ce projet porté conjointement par Belfort et Montbéliard est plutôt encourageant. Néanmoins, l'image qu'a le citoyen du territoire (3 départements), ce sont aussi les clivages internes.

Comment peut-on casser ces clivages pour que cela ne soit pas une menace pour le projet ?

O. FALLOU rappelle les enjeux de communication abordés précédemment. Il faudra insister sur le fait que ce projet porte sur le territoire Nord Franche-Comté.

En effet, les habitants se déplacent dans cet espace en ignorant les frontières administratives.

Il souligne l'appui plein et entier de la Région Bourgogne-Franche-Comté sur ce projet, y compris la participation financière aux travaux d'études.

Il informe également que le projet est équilibré géographiquement sur le territoire.

À titre d'exemple, il cite le projet de bus à Hydrogène entre les campus de Belfort et de Montbéliard (en passant par Sévenans) qui est à l'étude. Cette action, très emblématique, crée le lien physique entre les Agglomérations.

D. RAGOT souligne que le projet TIGA a réellement rassemblé les 2 collectivités, tant au niveau technique qu'au niveau politique.

P. LAMARD rappelle que l'on prend la même gare depuis 4 ans (Gare TGV), qu'on s'ait dans les mêmes chambres depuis 2 ans (Hôpital NFC). Il s'agira de partager TIGA dans les 10 ans qui viennent.

10

III. Méthodologie et calendrier prévisionnel

D. RAGOT précise que la réunion de ce soir a été consacrée à la pédagogie autour du projet TIGA.



Le travail de la Commission va se poursuivre avec des réunions spécifiques (l'AMO ne sera pas systématiquement présente).

La commission pourra réaliser en parallèle des auditions d'acteurs représentant tous les axes de travail du projet :

- Experts
- Acteurs économiques
- Acteurs publics (institutionnels)
- Filière Énergie (lien entre la mobilité et l'hydrogène)
- Enseignement / Formation...
- Industriels
- Citoyens
- ...

Des groupes de travail plus spécifiques seront mis en place, si le besoin s'en fait sentir, afin de pouvoir aborder les sujets très techniques et pour ne pas décourager les moins experts.

Si cela se concrétise, ces travaux seront par la suite redistribués à l'ensemble de la commission.

L'appel à projet ayant été décalé, la réponse du Codev à la saisine sera tout autant.

On devait à l'origine répondre pour décembre 2018. Désormais, l'échéance devrait être pour mars/avril 2019.

Nous ne ferons pas des réunions toutes les semaines mais ce travail va néanmoins demander un peu d'engagement.

11

Méthodologie



Calendrier prévisionnel



O. FALLOU rappelle que la sollicitation du Codev ne se limite pas à une consultation formelle obligatoire.

Il est attendu de la part de la société civile des remarques, des questionnements, des propositions. Celles qui ne pourront pas être traitées dans le cadre du dossier TIGA, pourront l'être en marge de ce dossier, au sein du projet (la dynamique ne s'arrêtera en effet pas aux éléments du dossier « papier »).

G. CHEVILLAT préconise que les réflexions portent principalement sur les 3 axes. Il rappelle que le projet TIGA n'est pas le projet de territoire.

Les travaux du Codev seront attendus dans la perspective de la remise de la candidature.

L. DEROIN annonce qu'une des premières propositions sera que le projet TIGA s'intègre au sein d'un projet de territoire à construire.

J. EL RHAZ conclut en remerciant l'ensemble des intervenants et des participants à cette première séance qui se voulait avant toute chose pédagogique.

Enfin, il invite les personnes désireuses d'apporter des compléments d'informations à le faire via l'adresse mail du Codev : codev@agglo-montbeliard.fr et encourage les nombreuses personnes présentes à continuer « l'aventure » et poursuivre le processus de réflexion engagé par le Conseil de Développement.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 20 h 10.

12



CR DU GROUPE DE TRAVAIL « INDUSTRIE 4.H » 4/12/18



Commission ad hoc

« Territoire Innovant de Grande Ambition » (TIGA)

COMPTE-RENDU N°2 GROUPE DE TRAVAIL – INDUSTRIE 4.H

Mardi 4 décembre 2018 - 18 h - salle Tuefferd
Siège de Pays de Montbéliard Agglomération

Présent(e)s

Kevin APOINTEAIRE, Luc BASTARD, Philippe CANALDA, Laurence CRÉDEVILLE, Cyril DAMET, Louis DEROIN, Jilali EL RHAZ, Paul GENTILHOMME, Patrick HARDY, Claude HELLEC, Alain HUSSON, Daniel JAKUBZAK, Vincent JOUET, Olivier JOUFFROY, Jean-François KLOPFENSTEIN, François LACHAMBRE, Pierre LAMARD, Pascal LAUDE, Anna MAILLARD, Marie-José MARCHE, Olivier MASSACRIER, Antonio MENDES, Michel NARDIN, Ludovic PARTY, Denis RAGOT, Denis REZE, Thierry ROBERT, Cyril VOIDEY.

Excusé(e)s

Jean-Marie BOBBIA, Julien BOURGEOIS, Vincent CAPLIEZ, Laurent DROXLER, Daniel HISSEL, Catherine JALLON, Daniel SCHLEGEL, Mathieu VERDIER.

Ordre du jour

- I. Introduction - Pierre LAMARD, Président du Codex..... 2
- II. Les grands axes du projet - Jean-François KLOPFENSTEIN..... 2
- III. Projet PSA 2022 - Thierry ROBERT..... 2
- IV. Perfo Est - Ludovic PARTY..... 3

ref : OM_915010

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codex@agglo-montbeliard.fr | codex.agglo-montbeliard.fr



V. La plate-forme « Wu Do » - Kevin APOINTEAIRE et Cyril VOIDEY (Delfingen).....	3
VI. Échanges.....	3
1. Wu Do.....	3
2. Évolution du monde professionnel.....	4
VII. CONCLUSION.....	7



I. Introduction par Pierre LAMARD, Président du Codex

P. LAMARD remercie l'ensemble des participants et rappelle les rendez-vous à venir :

- Groupe « Industrie 4.H » ce soir
- Groupe « Green Technologie » - jeudi 6 décembre
- Groupe « Un territoire et ses mutations » - mardi 18 décembre

Il précise que dans ce projet subsiste des relations public/privé très fortes : État, institution, territoire. L'enjeu étant l'avenir de notre territoire, il est donc nécessaire d'avoir une approche système, en ne négligeant aucun paramètre.

II. Les grands axes du projet - Jean-François KLOPFENSTEIN

Voir le document de présentation [\(ici\)](#)

III. Projet PSA 2022 & Mattern Lab - Thierry ROBERT

Voir le document de présentation [\(ici\)](#)

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codex@agglo-montbeliard.fr | codex.agglo-montbeliard.fr



PSA en quelques chiffres :

Site créé en 1912 / 725 000 m² couverts sur le site / 210 ha de superficie / 55 bâtiments.

7300 emplois pour la production / 45 000 emplois indirects / 500 000 voitures/an / 2 152 voitures/jour.

Projet de compacter le site avec une optimisation des flux de production.

Projet d'un parc photovoltaïque sur 23 000 m².

Mattern Lab : volonté d'une usine 4.0 travaillant en liaison étroite avec les acteurs de l'innovation (université, startups...)

IV. Perfo Est - Ludovic PARTY

Voir le document de présentation [\(ici\)](#)

Nouvelle approche de l'homme au travail. Organisation et management innovant.

V. La plateforme « Wu Do » - Kevin APOINTEAIRE et Cyril VOIDEY (Delfingen)

Voir le document de présentation [\(ici\)](#)

VI. Échanges

1. Plateforme Wu Do

| Constats de collaboration difficile entre les entreprises :

- Exemple de la Galice qui n'a pas été déployé sur le Nord FC (projet de Cluster)
- Depuis 1954, date de sa création, Delfingen n'avait jamais rencontré l'UTBM.

TIGA est composé d'une innovation technique, mais aussi dans les méthodes. Wu Do est une plateforme qui permettra aux PME d'aller chercher des compétences. C'est un outil innovant qui constitue la preuve de la transformation du territoire.

| Cette plateforme Wu Do peut-elle s'intégrer au projet « TIGA » ? Et si oui comment ?

- La plate-forme doit être utilisée dans le réseau des partenaires « TIGA » comme Preuve de Concept, à une échelle territoriale.

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codex@agglo-montbeliard.fr | codex.agglo-montbeliard.fr



→ Cela suppose l'adhésion des membres puisque cette plateforme ne fonctionne que par échanges de compétences.

Le concept Wu Do est présenté aux entreprises pour leur montrer les solutions et essayer de dynamiser les réseaux de FabLab par l'interconnexion des compétences (qui n'existe pas dans les autres régions).

→ La plateforme donne des outils de protection et de partage (contrats, propriété industrielle/intellectuelle, monétisation des transactions, etc.).

Travail en cours sur le modèle économique avec 3 niveaux de rémunération :

- Abonnement mensuel pour l'employeur.
- Récupération d'un % du CA (Capital risqué)
- Business Angel (fond constitué et redistribué).

| Qui peut y participer (limite territoriale) ?

- Communauté géographique ou de filière à définir.
- Sélection des membres par la communauté.

| Les formateurs peuvent-ils intégrer cette plateforme ?

- Les Écoles, les administrations et les entreprises peuvent adhérer à ce système.

L'idée serait qu'au 1^{er} janvier 2019, toutes les entreprises intéressées rentrent en même temps dans la preuve de concept.

2. Évolution du monde professionnel

a) Évolution des métiers... Innovation/formation/accompagnement

La transition vers l'industrie du futur représente un défi technologique majeur pour les entreprises avec un double défi : humain et organisationnel.

Avec l'automatisation et la digitalisation des processus de production, de nombreux postes à faible valeur ajoutée sont détruits, tandis que d'autres ont besoin d'acquiescer de nouvelles qualifications et de nouveaux métiers vont apparaître.

Des métiers vont disparaître (métiers peu qualifiés) et d'autres émerger avec de nouvelles compétences, de nouveaux savoirs faire (*l'automobile est l'industrie la plus complexe, car elle allie haute cadence et haute technicité*).

Par conséquent, face à la rapidité des changements technologiques et à la diffusion du numérique, le système de formation doit être repensé. Ce système doit former des personnes capables de s'adapter en permanence, de suivre, d'accompagner et de piloter le changement.

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codex@agglo-montbeliard.fr | codex.agglo-montbeliard.fr



Dans le cadre du projet Mattern Lab, PSA veut créer une école de formation afin de passer à l'évolution des métiers. Volonté de ramener tous les acteurs de l'innovation pour donner l'accès à tous ceux qui n'ont pas les moyens de faire monter en compétences leurs collaborateurs.

Une enquête réalisée tous les 2 ans par l'UIMM sur l'Industrie permettra d'avoir une balance des besoins nets de l'industrie déployés par bassin d'emplois (nouveaux métiers, métiers en mutation, métiers qui seront supprimés). Les résultats, seront disponibles au premier trimestre 2019.

b) Ressources Humaines, Formation et management

L'introduction de nouvelles technologies et de nouveaux usages remet en question l'organisation hiérarchique traditionnelle. On assiste à une modification profonde des modes de communication, de management et de collaboration.

Face à la progression très rapide du numérique, de la robotique et de l'intelligence artificielle, il subsiste des craintes de déclassement et de substitution de l'homme par la machine.

L'enjeu majeur est donc d'investir de façon conséquente dans la formation continue, afin de soutenir la montée en qualification des salariés.

Sur le Nord Franche-Comté, la formation dans le domaine 4.0 est présente quantitativement et qualitativement : Pôle Industrie 4.0 de l'UTBM, Master sur l'Internet des objets à l'Université de Franche-Comté, formation UIMM...

Proposition de mettre en place une **GPEC¹ territoriale** en s'appuyant sur les GPEC de branches (exemple de Bourg en Bresse ou une GPEC est en cours sur l'Énergie).

Concernant le développement du numérique, comment NUMERICA peut s'intégrer dans TIGA ?
 → NUMERICA développe des formations labellisées « Grandes École du Numérique »,
 → Ils ont un projet sur le design d'interactions avec Rubica (organisme de formation)
 → Ils travaillent dans le cadre de TIGA sur les volets : acculturation au Numérique et l'Open Data (définition des besoins du territoire en Open Data)
 → Il faudra définir ce qui est le plus pertinent à mettre en place avec des accompagnements TIGA.

Le Management à la « militaire » est évoqué (exemple de St-Cyr). Attention cependant car ce management a tendance à faire fuir les jeunes (millennials) qui ne restent qu'en moyenne 6 mois dans la même entreprise.

Le manager doit aujourd'hui jouer un rôle de régulateur et d'animateur.
 Toutes les politiques de management sont désormais centrées autour de l'humain : l'homme doit être bien à son travail pour être plus productif.

¹ GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences



Dans la transition vers l'industrie du futur, il faut mettre en place une organisation industrielle qui laisse place à de nouvelles formes de travail plus transversales, plus coopératives qui favoriseront la prise de responsabilité et renforceront l'autonomie des collaborateurs.

De multiples études montrent que l'autonomie accordée aux salarié(e)s est un facteur d'engagement et de performance.

Est-ce que cette notion de management du futur est présente dans le projet TIGA ?

Les nouvelles sciences RH sont sous-entendues dans le projet « TIGA » mais pas clairement écrit.

- Les chercheurs RH commencent à travailler sur les nouvelles formes de recrutement : chatbot, multi-employeurs chez les millennials... Cette dimension pourrait avoir sa place dans le projet.
- Les grands groupes développent les ressources humaines pour faire venir les compétences de l'étranger.
- Tout cela doit s'insérer dans les écoles primaires, dans les collèges (apport d'une culture industrielle) ; il faut rééquilibrer les rapports entre l'éducation nationale et les CFA également.
- Participation des scolaires (écoliers) au Crunch time de l'UTBM.
- Les enseignants doivent également être acculturés, tout comme les directions.
- Les organismes d'orientation de type Mission locale, Maison de l'Emploi, Pôle emploi devront également avoir les bonnes informations pour pouvoir bien orienter.
- Les établissements scolaires doivent travailler aussi sur l'intégration des nouvelles technologies dans leur formation et intégrer les plateformes pour une meilleure information.
- Dans l'industrie du luxe en NFC, le recrutement et la formation sont des secteurs maîtrisés. La question qui se pose est de savoir comment retenir les salariés (avec proximité de la Suisse notamment). Les plateformes numériques, les Fab Lab, la possibilité de mettre à disposition les compétences, peuvent participer à retenir les collaborateurs au sein des entreprises.

c) Divers

L'Industrie souffre d'une image écornée sur fond de pollutions, risques en tous genres, délocalisations, fermetures d'usines... De plus, les métiers industriels ne sont plus assez valorisés. (Pour preuve, Peugeot doit recruter en Espagne et au Portugal).

Il est un fait que la robotisation fait peur (remplacement de l'homme) mais peut être bien perçu par les jeunes générations lorsqu'il remplace l'homme dans les tâches difficiles.

- Importance que TIGA et le Mattern Lab servent de vitrine et réhabilitent l'image des métiers industriels parfois mal présentés par les parents eux-mêmes.
- Remettre en place la manifestation : "À vélo au pays des autos" (mis en standby pour cause de contraintes sécuritaires suite aux attentats).

L'usine ne doit pas être un objet implanté à un endroit du territoire, mais doit entretenir des rapports avec la collectivité, ses habitants et entretenir des rapports de confiance.



En effet l'usine doit s'engager dans la vie locale en allant au-devant des habitants et établir des liens ou des partenariats avec les différents acteurs locaux comme les écoles (intervention dans les écoles et visites) ou les associations (sponsoring, événements, etc.).

L'usine de demain doit également donner des conditions de travail adéquates car sa réputation dépend aussi de ce traitement.

Les industries de demain doivent montrer qu'elles sont soucieuses d'une production locale, limitant les transports à forte empreinte carbone et privilégiant les circuits courts.

VII. CONCLUSION

L. DEROIN rappelle que le territoire se trouve dans une logique de compétition. Pour ce faire, plusieurs attitudes :

- Ne pas reprendre les idées du passé mais se projeter vers l'avenir.
- Faire adhérer l'ensemble des acteurs et les citoyens à un projet de territoire collectif sortant du modèle actuel d'évolution parallèle des filières présentes.
- Ne pas rester sur un catalogue de ce que chacun fait ou va faire mais belle et bien présenter un projet commun pour le territoire et le futur.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 20 h 40.



RECOMMANDATIONS

Décliner une GPEC au niveau du territoire afin d'avoir une analyse fine des besoins de l'industrie en matière d'évolution des compétences.

La GPEC territoriale apparaît comme un outil d'anticipation pertinent en réponse aux mutations économiques, elle s'appuie sur un large partenariat et une dimension de dialogue social. Elle doit contribuer à renforcer ou maintenir l'attractivité des territoires à travers la valorisation des ressources existantes, leur correspondance avec les besoins territoriaux, et leur adaptation aux évolutions à venir.

Développer les formations adaptées aux métiers industriels.

Investir de façon conséquente dans la formation continue afin de soutenir la montée en qualification des salariés.

Améliorer la coopération entre les entreprises, la recherche et le système de formation.

Revaloriser l'image de l'industrie par une ouverture à son environnement direct (habitants, établissements scolaires, associations, ...).

L'usine ne doit pas être un objet implanté à un endroit du territoire, mais doit entretenir des rapports de confiance avec la collectivité et ses habitants.

Dans la transition vers l'industrie du futur, il faut mettre en place une organisation industrielle qui laisse place à de nouvelles formes de travail plus transversales, plus coopératives qui favoriseront la prise de responsabilité et renforceront l'autonomie des collaborateurs.

Face à la rapidité des changements technologiques et à la diffusion du numérique, le système de formation doit-être repensé. Ce système doit former des personnes capables de s'adapter en permanence, de suivre, d'accompagner et de piloter le changement.

Les citoyens sont soucieux d'une production locale, limitant les transports à forte empreinte carbone et privilégiant les circuits courts. Cette logique doit être appliquée par les industries.

Faire adhérer l'ensemble des acteurs et les citoyens à un projet de territoire collectif sortant du modèle actuel d'évolution parallèle des filières présentes.

Bien que l'industrie du futur représente un puissant levier de productivité où l'humain doit être au cœur des chaînes de production, elle reste encore méconnue par une très forte majorité de nos concitoyens. Il est donc urgent que toutes les parties prenantes de cette dynamique, privées et publiques, se mobilisent rapidement et de façon coordonnée pour permettre une accélération des initiatives existantes et les promouvoir.

Orienter en priorité les dispositifs d'appui et d'accompagnement vers les PME/PMI et ETI qui forment le principal tissu économique de notre territoire.

Favoriser le développement de « Learning factories » au sein même des usines en transformation. Ces mini-centres de formation auront pour objectifs de développer des programmes de formation se rapprochant le plus possible des conditions réelles de production, d'instaurer un environnement propice à l'adaptation continue des compétences, faciliter l'adhésion des salariés aux transformations.



CR DU GROUPE DE TRAVAIL « HYDROGÈNE ÉNERGIE » 6/12/18



Commission ad hoc

« Territoire Innovant de Grande Ambition » (TIGA)

COMPTE-RENDU N°3 GROUPE DE TRAVAIL – GREEN TECHNOLOGIES

Judi 6 décembre 2018 - 18 h 30 - salle Tuefferd
Siège de Pays de Montbéliard Agglomération

Présents

Luc BASTARD, Vincent BERTRAND, Louisa BOUADMA, Philippe CANALDA, Frédéric CHAMPON, Jean-Pierre COLLIGNON, Cyril DAMET, Louis DEROIN, Jilali EL RHAZ, Julien FEBVAY, Paul GENTILHOMME, André GROSJEAN, Daniel JAKUBZAK, Vincent JOUET, Olivier JOUFFROY, Jean-François KLOPFENSTEIN, François LACHAMBRE, Pierre LAMARD, François LANZETTA, Pascal LAUDE, Anna MAILLARD, Olivier MASSACRIER, Antonio MENDES, Guillaume PENUCLA, Denis RAGOT, Serge ROULAND, Laurence SAILLARD, Olivier SAILLARD.

Excusés

Jean-Marie BOBBIA, Christine BOSCHI, Rafik BOUNAZOU, Laurence CRÉDEVILLE, Marie-Claire MAINPIN.

Ordre du jour

- I. Introduction – Louis DEROIN et Denis RAGOT 2
- II. Les grands axes du projet – Jean-François KLOPFENSTEIN 2
- III. Hydrogène stationnaire pour le bâtiment (habitation) – Serge ROULAND (Territoire habitat) 3

ref : OM_915428

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | coddev@aggo-montbelliard.fr | coddev.aggo-montbelliard.fr



IV. Présentation du Laboratoire FEMTO-ST - François LANZETTA / Olivier JOUFFROY.....	4
V. EDF - Direction « Performance énergétique et Hydrogène » pour la Bourgogne-Franche-Comté - Pascal LAUDE.....	4
VI. FAURECIA « Clean Mobility » - Denis RAGOT.....	5
VII. Échanges/Observations/Remarques.....	5
VIII. TIGA et les effets induits.....	9
IX. Conclusion.....	10
X. Les recommandations.....	10



I. Introduction – Louis DEROIN et Denis RAGOT

Remerciements aux nombreuses personnes présentes pour le temps accordé à l'intelligence collective. Ce dossier ne sera bon que si l'on montre la capacité à s'appuyer sur l'ensemble des forces vives du territoire.

Le fait d'être retenue dans TIGA apportera une visibilité et une attractivité supplémentaire (image de dynamique économique, territoriale, industrielle) indéniable.

Si le projet du NFC n'est pas retenu, de nombreux projets auront néanmoins été travaillés en commun, ce qui laisse présager une continuité aux réflexions réalisées.

Le nombre de territoire qui sera retenu en fin de projet est passé de 10 à 20 mais avec la même enveloppe (450 millions d'euros environ sur 10 ans ; 1/3 en subvention, 2/3 en fonds propres).

TIGA induit une vision du territoire à 10 ans.

II. Les grands axes du projet – Jean-François KLOPFENSTEIN

Présentation de l'axe 2 du projet intitulé « Filière industrielle de l'Hydrogène-Energie »

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | coddev@aggo-montbelliard.fr | coddev.aggo-montbelliard.fr



La date de réponse à l'appel à projet est annoncée : 26 avril 2019.

Voir le document de présentation [\[ici\]](#)

III. Hydrogène stationnaire pour le bâtiment (habitation) – Serge ROULAND (Territoire habitat)

Voir le document de présentation [\[ici\]](#)

11 300 logements, dont 1100 rénovés en BBC depuis 2010. Cela a permis de faire baisser la consommation de la chaufferie. Passage de 224 à 34 kWhEp/m² (BBC est à 60).

Th90 a la volonté de s'inscrire dans l'innovation pour accélérer les économies d'énergie et réduire les rejets de CO₂ dans les réhabilitations et dans le neuf.

- Projet de construction de 2 bâtiments de 15 logements avec une conception bâti identique :
- || Un bâtiment témoin respectant la RT2012 (- 20%).
 - || Un bâtiment équipé avec les technologies H2. Bâtiment autonome, déconnecté du réseau.
 - Panneaux solaires Thermique photovoltaïque, électrolyseur et stockage H₂, pompe à chaleur eau/eau avec les panneaux hybride.

Les bénéfices de ce projet au niveau local :

- Pour les locataires : autonomie énergétique du bâtiment = baisse des charges locatives
- Pour les intervenants de Territoire habitat (cellule énergie) : formation à de nouveaux process
- Pour l'industrie locale : développement et maîtrise de technologies de pointe
- Pour la recherche : partenariat avec l'UTBM et le labo FCLAB pour l'exploitation des données

Coût du Projet estimé à environ 6 M€ pour le bâtiment (2000 €/m²).

Proposition est faite d'intégrer la production de « froid » en été car le changement climatique impose de l'inclure dans le processus global dès aujourd'hui. Cela permettrait d'avoir l'ensemble des composantes - électricité, chaleur, froid.

Souhait de connaître le volume (m³) nécessaires pour le stockage ?
- si on considère un stockage de 6 mois d'avance, cela représente environ 2 places de parking soit environ 17 m³.

Objectif de la rénovation énergétique : passer d'une étiquette énergétique E-F vers B.

V. BERTRAND est intéressé par des données sur l'hydrogène qui seraient fournis par Territoire Habitat afin de paramétrer des modèles de recherche en économie. Les résultats de ces travaux pourraient permettre de développer des indicateurs économiques.

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | coddev@aggo-montbelliard.fr | coddev.aggo-montbelliard.fr



IV. Présentation du Laboratoire FEMTO-ST - François LANZETTA / Olivier JOUFFROY

L'institut **FEMTO-ST** (Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique – Sciences et Technologies, UMR 6174), est une **unité mixte de recherche**, placé sous la quadruple tutelle de l'**Université de Franche-Comté** (UFC), du **Centre National de la Recherche Scientifique** (CNRS), de l'**École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques** (ENSM) et de l'**Université de Technologie Belfort-Montbéliard** (UTBM).

7 départements de recherche pour 750 personnes, tous services confondus (1^{er} institut de recherche en France), 145 sur la partie Énergie sous la responsabilité de M. LANZETTA.

1 équipe de recherche travaille sur la pile à combustible sous la responsabilité du Professeur Hissel.

Le Laboratoire travaille sur la gestion de l'énergie : bâtiment, la récupération de la chaleur, la production d'énergie électrique, ainsi que l'hydrogène (H₂). Mais également sur l'économie autour de l'énergie décarbonnée.

- Projet « Eco Campus » en cours (à côté de GE), pour accueillir :
- Des laboratoires
 - Des plateaux technologiques

Le bâtiment prévu pour accueillir ce projet « Eco-Campus » servira pour expérimenter des systèmes de gestion de l'énergie.

1 journée/an est dédiée à la thématique cogénération avec des partenaires universitaires et industriels (Suisse, Norvège, etc.)

V. EDF - Direction « Performance énergétique et Hydrogène » pour la Bourgogne-Franche-Comté - Pascal LAUDE

- Stratégie du groupe EDF par rapport à l'H₂ :
- Intégrer le projet « TIGA » (effectif depuis octobre 2018).
 - Apporter la partie logistique industrielle, H₂ stationnaire.
 - Travailler avec UTBM dans une chaire industrielle sur l'Énergie (Management de l'Énergie).
 - Investir dans le renouvelable avec un plan solaire de 30 GW d'ici 2030, dont 8 GW pour le stockage.
 - Travailler sur l'hydrogène dans la mobilité et l'industrie qui sont très polluants (objectif : décarbonner) avec H₂ vert.

EDF va faire un test H₂ en ZNI (Réunion) en grandeur réelle. (Zones insulaires Non Interconnectées au réseau électrique métropolitain français)

EDF est positionné sur la station des bus H₂ à Auxerre (projet arrêté car coût de 8M€ au lieu de 4M€)

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | coddev@aggo-montbelliard.fr | coddev.aggo-montbelliard.fr



| Enjeux fort autour de la formation avec la nécessité d'accompagner et former vers d'autres métiers.

VI. FAURECIA « Clean Mobility » - Denis RAGOT

| FAURECIA

- Travail sur la mobilité durable (Clean Mobility) car décarbonisation nécessaire
- Travail sur la partie Hydrogène depuis 1.5 an : cœur de pile et système de stockage ; pas de travail sur la partie compression.
- Souhait de s'orienter vers le transport, la mobilité (marine, ferroviaire, automobile), le stationnaire.
- Réflexion à la mise en place d'un « Corp Center » sur le NFC. Bavans est pressenti du fait de l'écosystème en phase. Si c'était le cas, cela serait en phase avec le projet « Transformation d'un territoire industriel ». Choix définitif début 2019.

| Opportunité de développer la filière industrielle autour des compresseurs à H₂. La vallée de l'énergie travaille sur ce thème.

L'H₂ constitue un vrai fil conducteur pour la Région. Il y a une véritable filière à créer sur le NFC qui possède une crédibilité industrielle.

VII. Échanges/Observations/Remarques

| Tous les projets sont hautement technologiques. Il va falloir former sur les nouveaux métiers car la transformation du territoire industriel entrainera une baisse du nombre d'emplois (non qualifiés).

| La société se dirige vers un mix énergétique d'où une formation des professionnels nécessaire pour arriver aux chiffres escomptés.
À titre d'exemple, 50 % des panneaux solaires financés par l'État ne fonctionnent plus par manque d'entretien.

| F CHAMPON (VF Confort) pose le problème de l'entretien des appareils, même sur les pompes à chaleur. (Création d'un centre de formation sur Besançon).
Les installateurs sont parfois en décalage avec les nouveaux matériaux qui deviennent de plus en plus sophistiqués.

| Nécessité de prévoir la formation des chauffagistes (Pôle Energie d'Héricourt)

Il relève l'absolu nécessité d'aller sur la miniaturisation des projets pour soutenir l'industrie locale.
Remarque : dans le secteur sanitaire, notamment chauffage, la plupart des produits français ont disparu (80 % de produits étrangers dans son catalogue).

| La filière hydrogène ne devra pas suivre cet exemple.



| Absence de retour des industriels sur leur besoins spécifiques afin d'adapter les formations. D'où l'obligation de créer une véritable cohésion entre les industriels, les chercheurs et les organismes de formations.

| Mise en place d'un Diplôme Universitaire (DU) « chargé d'affaire en rénovation énergétique » (EDF + UTBM).

| UN CURSUS DE MASTER EN INGÉNIERIE (CMI)

Le CMI Hydrogène-Energie et Efficacité Énergétique proposé par l'Université de Franche-Comté, département « Énergie » de l'UFR STGI (Belfort) forme sur 5 ans aux métiers d'ingénieur en production et gestion de l'énergie. Les étudiants, recrutés sur sélection, seront des experts dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies propres, avec une compétence particulière en matière d'Hydrogène-Energie (production, applications transport et stationnaire, ...).

| Quelle réalité pour l'H₂ à l'échelle de la Région Bourgogne-Franche-Comté ?

Au niveau de la Région BFC, on dénombre 7 projets en lien avec l'H₂, dont 2 importants sur le Nord Franche-Comté (HYBAN et HYDATA).

L'écosystème Hydrogène en Bourgogne-Franche-Comté



2 projets d'équipements structurants pour la filière nationale et 5 projets expérimentaux (source Agence Economique Régionale BFC)

| 2 projets d'équipements structurants



○ ISTHY (Institut National de Stockage d'Hydrogène).

Porté par le **Grand Dole**, ce projet réunit des industriels, des agences et des organismes œuvrant dans le domaine de l'hydrogène. Il a pour objectif de devenir le centre français d'homologation et de requalification des systèmes de stockage et d'être le centre de formation et de R&D permettant d'anticiper les évolutions technologiques.

[Concernant le projet ISTHY, ce dernier aurait échoué sur Dole par manque de « tissu étudiants ». La région BFC aurait acté de le faire sur le Nord FC.

● HYBAN, un banc de test grande puissance

Porté par l'**Aire Urbaine Belfort-Montbéliard**, ce projet va lancer un banc de test industriel de Pile à Combustible de type PEMFC et HT PEMFC, de grande puissance (100 – 120 kW) indispensable pour la mise sur le marché de véhicules « full fuel cell power ». Ce banc de test viendra compléter les équipements de la plateforme Pile à Combustible de Belfort.

| 5 projets expérimentaux

● HyCAUNAIS, le 1er projet couplant méthanisation et méthanation

Ce projet de valorisation du CO₂ fatal présent sur le site d'enfouissement de Saint-Florentin utilise le procédé de la méthanation. L'hydrogène nécessaire à ce procédé étant lui-même issu de la production éolienne.

● VhycTor, station de distribution d'hydrogène produit chez Inovyn

Projet de construction d'une station de distribution d'hydrogène alimentée par une source de gaz industriel coproduit, transporté à haute pression.

● EOLBUS, un projet pilote en France couplant éolien et transport

Création d'une station de production (par électrolyse de l'eau), de stockage et distribution d'hydrogène alimentée par des ENR et particulièrement les éoliennes qui entourent la ville. Labellisé au niveau européen, le projet fera circuler 5 bus et des véhicules légers en 2019. L'objectif étant de basculer l'ensemble de la flotte de bus en 2025.

● NewMHYL, Hydroélectricité et Hydrogène

Porté par Dole, ce projet de test de la viabilité économique de solutions autonomes basées sur l'hydrogène basse pression renouvelée le développement de prestations touristiques « zéro émission » avec une mise à disposition de solutions de mobilité douce, urbaine et fluviale.

● HyDATA, l'hydrogène énergie stationnaire double effet pour un data center



Porté par l'aire urbaine Belfort-Montbéliard, ce projet d'alimentation électrique de data center via un système autonome à Hydrogène issu d'énergies renouvelables permet de mettre en place une application de secours.

Aussi, il faut l'inscrire dans TIGA et que tout le monde se mette en mouvement ensemble (Région, CAB, PMA, industriels) pour pousser le plus vite possible car la concurrence existe avec la région Aquitaine. (Complémentarité possible).

| H₂ se stocke bien mais se transporte très mal.

| Volonté de se tourner vers la mobilité lourde mais la réglementation est complexe.

| Savoir-faire en terme de production d'H₂ par électrolyse mais pas encore de solution sur son utilisation.

| Concernant la concurrence Européenne sur la filière H₂ ?

Parmi les gros concurrents on compte l'Allemagne, la Suède, l'Autriche, la Suisse. Notre territoire est au centre de l'Europe.

Il y a d'un côté une politique européenne qui se structure et de l'autre, il y a la France qui est en retard.
Exemple de déplacer les marchandises par le train : il n'en est pas question en France alors qu'en Suisse, c'est déjà d'actualité.

Au Japon, l'utilisation d'une pile à combustible par les habitants est déjà dans les mœurs.

| V.BERTRAND, économiste de l'énergie à l'UFC (STGI et CRESE), spécialiste du marché du carbone réalise actuellement un comparatif sur les choix relatifs aux mobilités entre Londres et le NFC. Il précise que la mise en place de politiques économiques incitatives est indispensable à toute mutation énergétique. Les travaux en économie de l'énergie permettent de comprendre et anticiper ces mutations. Dans cette logique, il travaille également sur une offre de formation à l'UFR STGI ayant pour objet l'économie et le droit de la transition énergétique. En effet, au-delà des problématiques techniques, il est impératif de comprendre les mécanismes institutionnels et de marchés pour bien appréhender les enjeux de la transition énergétique. C'est un manque dans l'offre de formation du nord Franche-Comté que l'UFR STGI ambitionne de combler.

| Concernant la participation d'Héricourt au projet TIGA ?

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ne fait pas partie du projet car le Pôle métropolitain n'existant pas au moment de la préparation de la réponse à l'appel à projet. Pour rappeler les porteurs de projet sont les deux agglomérations PMA et GBCA.

| Pierre LAMARD rappelle que le Codev a toujours mené ses réflexions à l'échelle du bassin de vie dépassant les frontières administratives. Mais dans le cas précis, il est important de finaliser stratégiquement le projet de territoire avant d'essayer d'en agréger d'autres.

Un projet bien construit entrainera forcément les autres Agglomérations.
Le projet TIGA va servir d'appui pour d'autres appels à projets.



VIII. TIGA et les effets induits

| Les entreprises ont aujourd'hui leur propre stratégie mais il faut un véritable **projet de territoire capable de pérenniser l'endogène et être suffisamment attractif pour favoriser l'exogène.**

| Favoriser la production locale avec un système intégrant le transport.

| **Développer les relations entre la filière H₂ et l'industrie automobile** La mobilité va avoir besoin d'un carburant lié à une structure elle-même en train de se structurer (filiale énergie).

| Développer les Smart grids serait un vecteur d'attractivité supplémentaire pour le territoire. Il existe 3 projets Smart grids en France, mais aucun sur l'équilibre de la consommation. Cela pourrait être utilisé dans les usines sur notre territoire.

L'idée est donc de créer un périmètre rentable où les entreprises auront intérêt à venir s'installer.

| Le Nord Franche-Comté est le deuxième territoire industriel de France qui importe 92 % de son énergie. Il y a une capacité de développement en ENR énorme.

Le territoire pourrait porter son propre projet, qui serait une agrégation de tout le reste. RTE pourrait laisser la gestion du délestage au local, sachant que la mobilité va stocker et déstocker. Le compteur Linky permettra également de renseigner précisément sur ce qui est injecté et soutiré dans le réseau.

| **Les forces en présence sur notre territoire :**

- un producteur de voiture électrique et hydrogène
- des experts dans l'énergie de puissance
- des laboratoires et universités capable de traiter du monitoring et de traiter de la donnée

| **Ce projet pourrait faire partie d'une stratégie globale.**

- Il y a des actions réalisables :
- les entreprises doivent optimiser leurs consommations (Norme ISO 50001) ;
 - mettre en place des ENR (plan ENR) ;
 - avoir des stations de démonstrations de ce qui est fait dans l'H₂ ;

Mais il subsiste un problème : l'absence de porteur de projet.

Plus on affichera tôt ce projet, plus on sera crédible et plus on sera attractif.

| J-F. KLOPFENSTEIN a bien entendu les propositions. Une première étape sera de profiter des actions pouvant être mises en place rapidement : ISTHY, Territoire Habitat... Il est d'accord pour intégrer ce projet dans les actions à long terme du projet mais il doit être peaufiné.

Néanmoins, il n'y a pas de porteur à ce jour (ce ne sera pas PMA). Il faudra donc en trouver un. Il faudrait une structure de la puissance d'une Agglomération ou d'une Métropole pour un tel projet. Ce pourrait être autour d'un projet de recherche (sur 3 ans par exemple) pour commencer, puis programmer des actions dans les années à venir.



| Proposition d'une ingénierie juridique pour pouvoir mettre en œuvre des autorisations de mise en pratique.

IX. Conclusion

Remerciements des participants pour leur contribution à la dynamique de groupe. Le Codex affichera dans ses propositions la nécessité de construire un projet de territoire.

Concernant le calendrier, il est retenu que le Codex fera dans un premier temps une synthèse des principales préconisations pour début février et rendra une contribution définitive pour fin mars, afin que l'AMO puisse l'intégrer dans le rapport final.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 21 h 20.

X. Les recommandations

| Vulgariser la technologie H₂ et promouvoir ses impacts positifs sur les volets environnementaux / sociaux et économiques.

| Utiliser l'expertise industrielle afin de faire de notre territoire une référence en matière de stockage de l'H₂, notamment autour des compresseurs.

| L'absence de retour des industriels sur leur besoins spécifiques afin d'adapter les formations, oblige à créer une véritable cohésion entre les industriels, les chercheurs et les organismes de formations.

| Élargir l'offre de formation sur l'énergie en allant au-delà des problématiques techniques, pour intégrer notamment les dimensions économiques et sociétales liées à la transition énergétique.

| Faire de chaque projet une opportunité pédagogique (de la phase de mise en œuvre jusqu'à son terme). Pour exemple, le projet porté par Territoire Habitat peut-être un lieu de découverte et de formation des technologies à venir pour les artisans chauffagistes.

| Décliner des initiatives appréhendables par le particulier. **H₂ à l'échelle de l'habitat individuel.**

| Accompagner le projet d'une ingénierie juridique qui fait défaut en matière de dérogations réglementaires.

| Créer un observatoire de modélisation économique tant sur les coûts directs que sur la fiscalisation à y greffer.

| Construire un véritable **projet de territoire** à l'échelle du bassin de vie inspiré des enjeux et initiatives actuelles. **Projet capable de pérenniser l'endogène et être suffisamment attractif pour favoriser l'exogène.**



| Créer une cellule d'accompagnement du tissu industriel aux mutations à venir : ENR et déploiement vers ISO50001.

| Développer les relations entre la filière H₂ et l'industrie automobile.

| Faire du NFC un territoire « Smart grid » favorisant la production locale avec un système intégrant le transport.



CR DU GROUPE DE TRAVAIL « ACCULTURATION » 18/12/18



Commission ad hoc

« Territoire Innovant de Grande Ambition » (« TIGA »)

COMPTE-RENDU N°4

GROUPE DE TRAVAIL – UN TERRITOIRE ET SES MUTATIONS

Mardi 18 décembre 2018 - 18 h 00 - salle Tuefferd
Siège de Pays de Montbéliard Agglomération

Présent(e)s

Thierry ALBERTONI, Sylvie AUBRY, Luc BASTARD, Vincent BERTRAND, Jean-Marie BOBBIA, Louisa BOUADMA, Julie BURGHEIM, Laurence CRÉDEVILLE, Caroline DEBOUVRY, Louis DEROIN, Francis DESPRETZ, Jilali EL RHAZ, Guillaume GIRARDIN, Marie-Pierre GRANJON, Fabien HAZEBROUCQ, Alain HUSSON, Daniel JAKUBZAK, Catherine JALLON, Vincent JOUET, Olivier JOUFFROY, Jean-François KLOPFENSTEIN, François LACHAMBRE, Pierre LAMARD, Olivier LAMOTTE, Olivier LOUIS, Anna MAILLARD, Olivier MASSACRIER, Frédéric MONNIER, Catherine MOUGIN, Hervé PERRIN, Denis RAGOT, Mireille SILVANT, André VILLEMIN.

Excusé(e)s

Christine BOSCHI, Gilles CASSOTTI, Laurent DROXLER, Claude HELLEC, Daniel HISSEL, Christian JOSET, Pascal LAUDE, Marie-José MARCHÉ, Antonio MENDES, Zo RAZATAVOHARY.

ref : OM_915884

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codew@agglo-montbeliard.fr | codew.agglo-montbeliard.fr



Ordre du jour

I. Les grands axes du projet - Jean-François KLOPFENSTEIN & Laurence CRÉDEVILLE	2
II. « Crunch Time » et « Crunch Lab » - Olivier LAMOTTE (UTBM)	3
III. Numérica par Frédéric MONNIER	4
IV. TIGA et Culture - Julie BURGHEIM (MA avec Grant)	5
V. Le « Digital Learning » - Catherine MOUGIN (eFornove)	6
VI. « La cinquième dimension (5 D) » - Guillaume GIRARDIN	6
VII. Conclusion	8
VIII. Les recommandations	9



2

Les animateurs ouvrent la réunion en précisant que l'objectif de la séance est de déterminer dans quelle mesure les citoyens pourront s'approprier le projet TIGA.

En effet, bien qu'étant un projet industriel : Usine du futur, Énergie (Hydrogène), ... les citoyens devront se l'approprier puisque la transformation du territoire les impactera forcément (information, formation, ...).

I. Les grands axes du projet - Jean-François KLOPFENSTEIN & Laurence CRÉDEVILLE

Voir le document de présentation [\(ici\)](#)

Le dossier ne sera bon que si l'on montre la capacité à s'appuyer sur l'ensemble des forces vives du territoire.

Le nombre de territoire qui sera retenu en fin de projet est passé de 10 à 20 mais avec la même enveloppe (environ 450 millions d'euros sur 10 ans : 1/3 en subvention, 2/3 en fonds propres).

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codew@agglo-montbeliard.fr | codew.agglo-montbeliard.fr



Le fait d'être retenue dans TIGA apportera une visibilité et une attractivité supplémentaire (image de dynamique économique, territoriale, industrielle) indéniable.

Le profil de notre candidature est assez en phase avec les attentes : le Nord Franche-Comté a été labélisé « Territoire d'industrie » et les villes de Belfort et Montbéliard ont été retenues dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville ». Le dispositif « Action cœur de ville » comporte un axe développement numérique (Smart Cities).

Un séminaire est programmé le 17 janvier 2019 pour travailler sur les différentes fiches actions et définir les modèles économiques.

Les labels appellent les labels... si le label « territoire d'innovation » est décroché, cela va permettre d'aller chercher d'autres actions ailleurs en matière de financement.

II. « Crunch Time » et « Crunch Lab » - Olivier LAMOTTE (UTBM¹)

Voir le document de présentation [\(ici\)](#)

Voir la vidéo « Innovation Crunch Time 2017 » [\(ici\)](#)

Etudes déjà lancées

- Étude bâtiminaire de l'implantation de l'Open Lab - Phase 1 (Bâtiment TOTEM)
- Animation du réseau des OpenLabs
- Déclinaison du Crunch Time (exemple de l'Akhaton organisé au sein de l'entreprise DELFINGEN)
- Impact du CrunchTime

3

Concernant le Crunch Time, volonté de passer de 3 jours à 5 jours avec du prototypage pour les projets qui le permettront.

Etudes à lancer en Janvier 2019

- Structure juridique du réseau des OpenLabs

Création d'un Fab Lab mobile en coopération avec la Suisse grâce au programme Interreg.

Échanges

Concernant le public qui fréquente l'Open Lab ?

Sur les 70 adhésions actuelles, 40 sont extérieures à l'UTBM. On retrouve quelques retraités, des particuliers venus au départ pour leur entreprise puis qui y ont trouvé un intérêt, des conjoints de membres du personnel venus au départ pour leurs enfants mais qui ont par la suite trouvé un intérêt personnel.

¹ UTBM : Université de Technologie Belfort-Montbéliard

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codew@agglo-montbeliard.fr | codew.agglo-montbeliard.fr



Des négociations sont en cours avec les CE de certaines entreprises (General Electric) afin de proposer un tarif global (abonnement) pour tous leurs membres.

Quid des collèges et les lycées ?

Le lieu n'est pas adapté pour accueillir une classe de 24 élèves. De plus, l'équipe d'encadrement n'est pas formé pour accueillir les scolaires mais pourrait néanmoins apporter une aide technique aux enseignants.

III. Numérica par Frédéric MONNIER

Voir le document de présentation [\(ici\)](#)

F. MONNIER présente les deux études en cours de réalisation par Numérica dans le cadre de TIGA :

- Traitement des données autour du BIG DATA et de l'OPEN DATA
- Acculturation et formation au Numérique de toute la population du NFC
Ce projet s'adresse à tout type de public : jeunes, personnes âgées, en recherche d'emploi...
Il se décline en 3 fiches action :
 - Fiche 1 : Former les jeunes et les différentes communautés éducatives
 - Fiche 2 : Sensibiliser au numérique dès le plus jeune âge (écoles primaires). Exemple du projet « e-Perischool » déployé à Badevel.
 - Fiche 3 : Lutter contre « l'illectronisme » des adultes. Proposition de parcours de formation individualisé.

4

Difficultés pour les entreprises de trouver du personnel qualifié dans le domaine du Numérique.

La fiche concernant les scolaires n'a pas pour objectif la montée en compétence de l'élève mais amener la connaissance du monde professionnel au regard de l'actualité numérique (Numérique dans l'industrie).

Le besoin de cohérence a été pris en compte dans les travaux de Numérica.

Des choix seront à faire car un prisme d'actions très large est nécessaire pour couvrir le Nord Franche-Comté. Numérica devra notamment réaliser des montages financiers avec les partenaires (Département, Région, Union Européenne) avant la présentation définitive du dossier.

Échanges

En matière d'acculturation et animation scientifique, existence d'une plateforme « Echoscience » utilisée dans de nombreux territoires en France mais pas sur le Nord Franche-Comté (www.youtube.com/watch?v=SjNkHCQeIrw).

Le portail qui sera développé par Numérica comprendra diffusion et échanges interactifs sous la forme de Web TV en s'inspirant de l'existant (dont Echoscience). Il se vaudra un lieu de convergence unique qui permettra d'orienter les élèves et les parents.

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codew@agglo-montbeliard.fr | codew.agglo-montbeliard.fr



| Pour les fiches 1 et 2 impliquer les centres sociaux et les structures d'éducation populaire, notamment à travers les CLAS (Contrats Locaux d'accompagnement Scolaire).

Pour la fiche 3 (adultes), il est rappelé que les Centres Sociaux réalisent de nombreuses actions autour de la parentalité.

| Le Proviseur du lycée Germaine TILLION informe que le lycée dispose de 1000 ordinateurs. Comment les mettre à disposition du grand public pour des actions de formation (pendant les vacances scolaires ou en soirée par exemple) ?

| IDEIS, la MIFE et les missions locales ont collaboré avec Numérica afin de ne pas « perdre » le public faiblement qualifié du Pays de Montbéliard. L'objectif étant d'être en mesure de fournir du personnel qualifié aux entreprises locales. La réflexion doit se faire en partenariat avec les organismes de formation, les entreprises et les collectivités locales.

| Association « Office Pour les Aînés de Belfort et du Territoire (OPABT) a lancé une réflexion sur la manière d'aider les aînés pour découvrir l'outil Numérique. Leur expérience peut être intéressante.

| L'acculturation au Numérique est un enjeu important notamment pour avoir accès aux services publics (exemple du transport).

Le projet du THNS, pourtant non encore terminé n'a pas intégré les évolutions numériques : arrêts de bus capables de renseigner l'utilisateur sur le prochain bus qui va arriver (ligne, sens...)

Site internet en maintenance depuis un plus d'un an... (Choix d'un trajet et paiement en ligne impossible)

Une volonté politique est nécessaire pour mettre en œuvre ces procédés et que cela fonctionne. L'objectif pourrait être une excellence Numérique dans tout ce qui est service public.

| Suite à l'installation des compteurs Linky, il est proposé de mettre en place des actions de formation (du type Fab Lab). Ces formations permettraient d'intéresser le public et de propager la connaissance.

Afin de répondre à ce besoin général d'acculturation, les acteurs du consortium ont souhaité faire revivre les « machineries ». Ils ont donc sollicité MA SCENE en ce sens.

IV. TIGA et Culture - Julie BURGHEIM (MA avec Granit)

| Un travail rassemblant artistes, citoyens, chercheurs a été réalisé sur une approche sensible de la question scientifique (Numérique) à travers l'art.

Cela peut prendre la forme d'une invitation de divers artistes en collaboration avec l'UTBM et l'UFR STGI pour des recherches conjointes. Invitation du public à ce travail puis exposition du travail réalisé.

Un exemple d'action concrète a été « l'Instrumentarium » de Lionel PALIN. Outil qui permet une approche sensible de la lumière et du son... tout en restant dans l'acquisition de connaissances. Cela entraîne également des collaborations entre les différents professeurs.

5



Cette hybridation des formes artistiques est de plus en plus soutenue.

| MA avec Granit fait partie d'un réseau transversal « Art et Science ».

| MA avec Granit est chef de file d'un projet « Open Access » qui s'inscrit dans les priorités « Développement des capacités digitales » et « Audience » du programme Europe Créative.

Ce projet prend en compte les besoins du secteur dans sa transition numérique et/ou technologique, et plus particulièrement dans son rapport à la pratique transmédia.

| Concernant les partenaires de ce projet européen ?

Les partenaires sont : Lisbonne (PT) (DuplaCena); Cardiff (GB) (National Theater Wales), Cluj-Napoca/Bucarest (Collectiva) en Roumanie.

| Transmédia (ou transmedia storytelling) est une pratique née des usages numériques, du cinéma, des jeux vidéos... n'incluant pas le spectacle vivant au départ.

Dans le cadre du projet, cela implique un récit qui se développe à plusieurs endroits et sur lequel le public peut agir. Cela a également pour objectif de sortir les artistes et les structures de leur zone de confort (ils ne sont plus auteurs uniques).

VI. Le « Digital Learning » - Catherine MOUGIN (eFornove)

Voir le document de présentation [\(ici\)](#)

L'objectif de l'entreprise est l'accompagnement de tout public sur le Digital.

VI. « La cinquième dimension [5 D] » - Guillaume GIRARDIN

Voir le document de présentation [\(ici\)](#)

| La 5D se veut être un lieu de travail et d'éducation.

- 2^{ème} espace de Co-working de France
- Près de 400 entrepreneurs accueillis
- 700 m2 situé au Techni' Home en face de l'UTBM
- Intégration d'un Fab Lab depuis peu
- Existence d'un programme Open School qui se déplaçait dans les quartiers (décalage entre la parole « portée » et la parole recueillie dans les quartiers)
- Souhait de développer une plateforme de coopération pour former aux nouvelles formes de travail (plus collaboratif afin de libérer les énergies)

6



Échanges / Observations / Remarques

| Se pose la question de la formation des formateurs (professionnels, le personnel des entreprises) par des moyens autres que les classiques.

| Se pose également la question des infrastructures d'accueil qui sont fondamentales pour une bonne diffusion du numérique (fixe ou mobile ?) et du débit (Très Haut Débit).

| Problème d'homogénéisation sur notre territoire quant à l'accès au numérique : tablettes non utilisées par manque de formation dans certains établissements ; en opposition à un ordinateur pour 50 élèves dans d'autres.

À cela, s'ajoute le problème de la maintenance informatique qui n'est pas prévue (s'appuie sur du bénévolat).

Une volonté d'entraide (professionnels du numérique, citoyens) pourrait pallier à ces problèmes.

| Il faut convaincre les enseignants qui ne voient pas forcément l'intérêt à se soucier de l'acculturation numérique (secondaire). Une solution peut-être les formations obligatoires réalisées par d'autres professeurs et durant le temps scolaires.

| Idée d'un chèque numérique de la Région pour que les enseignants intéressés puissent aller se former dans les tiers-lieux. Cela permettrait de résoudre le problème du modèle économique des tiers lieux et de la formation des enseignants.

7

| Importance de la vulgarisation pour que le public puisse s'approprier le projet et ces nouvelles technologies du numérique.

| Proposition de réaliser une campagne de communication en direction du Grand Public : dans les rues, les bus, les gares, les lieux où le public se rassemble.

| Il faudra être innovant par rapport aux autres territoires en lice dans notre manière de toucher les populations si on veut être retenu parmi les 20 derniers.

| Proposition d'introduire le numérique dans le sport pour pallier la baisse des bénévoles.

| Développement du monitoring comme nouveau mode d'apprentissage (apprentissage par les pairs)

| Se pose la question de l'interface entre le projet et les retraités ? Ce sujet paraît important au regard du pourcentage de la population de retraités de nos jours.

Les retraités sont importants au sein des tiers lieux de par leur disponibilité et leurs compétences : exemple d'un artiste (dessin au feutre) converti à la découpe laser.

L'entraide est nécessaire au sein de ces espaces : c'est un caractère innovant qui peut servir de transition entre les différents publics (et les différentes générations).

Dans le cadre de la communication, un focus pourrait être mis sur des exemples concrets.



| Certaines personnes ne s'approprient jamais le numérique ; ne pas les oublier et prévoir des médiateurs ou des systèmes alternatifs.

- Exemple des « promoteurs du net » site développé par les Caisses d'Allocations Familiales dont le support sont les centres sociaux, Mission Locale, FJT, BIJ, PIJ, MJC... Mais également les MSAP (Maison de Service Au Public) qui ont des moyens numériques et du personnel formé qui peut accueillir les seniors.

| V. BERTRAND est porteur d'un projet « matinées de la transition énergétique dans le pôle métropolitain du nord Franche-Comté » dont l'objectif est de faire de l'acculturation sur l'économie et le droit de l'énergie. Proposition d'organiser une session sur les enjeux économiques et sociétaux autour des réseaux numériques dans l'énergie.

Au-delà, ces matinées pourraient permettre de diversifier les actions sur l'acculturation dans le nord Franche-Comté, qui sont très marquées par la compréhension des outils numériques. L'objectif serait de prolonger le travail initié depuis 2018 à l'UFR STGI avec ces matinées, en acculturant sur les enjeux économiques et sociétaux de la transition énergétique, à travers notamment la compréhension des mécanismes de marchés et des politiques énergie-climat. Une proposition en ce sens a été soumise au Codev par V. BERTRAND sur la demande de Pierre LAMARD.

VII. Conclusion

8

P. LAMARD remercie l'ensemble des participants pour la richesse des échanges et met en avant deux mots clés :

1. Agilité des infrastructures
2. Vulgarisation de l'information (donner envie)

Il revient sur la philosophie de ce projet TIGA en affirmant que c'est une communauté de territoire qui doit porter ce projet.

D. RAGOT rappelle que l'objectif de ces réflexions reste une réponse à un appel à projet.

Nous ne pourrions pas y faire apparaître toutes les idées, mais il faut en tirer une quintessence pour abonder les fiches actions qui seront financées.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 21 h 10.



VIII. Les recommandations

- Organisation de passerelles permanentes entre les écoles et les innovations
- Permettre l'acculturation des évolutions technologiques aux enseignants
 - En levant les freins psychologiques (intérêt)
 - En ouvrant des voies de formation autre que le système existant de l'éducation nationale
- Imposer dans les relations partenariales un programme d'actions grand public et scolaire
- Instaurer des chèques numériques, en s'appuyant sur la Région et les Collectivités, pour inciter à la découverte et à la formation au numérique dans les tiers-lieux.
- Création d'un grand événement populaire techno-numérico-industrio-artistique : par ex. Un Réveillon des Boulons ou un festival des techno-arts ; tout cela en auto-production locale.
- Développer l'acculturation numérique en offrant une excellence numérique dans le service public : mobilité (réseau bus), électricité (linky), etc...
- S'appuyer sur les initiatives locales pour développer l'acculturation sur les dimensions économiques et sociétales liées à la transition énergétique
- Impulser une ouverture régulière des lieux technologiques au grand public afin d'éviter le fossé entre le citoyen et l'environnement productif.
- Développer des tiers-lieux éphémères ou permanents dans les quartiers pour accueillir les jeunes entrepreneurs (télétravail) et développer l'esprit entrepreneurial.
- Intégrer des supports média de diffusion des actions territoriales, des lieux d'excellence (tiers lieux, Mattern lab, etc...) => bus, lieux d'attente, pré-spectacle, mi-temps de match...
- Finaliser un haut débit accessible à tous.
- Structurer une utilisation des retraités pour optimiser l'animation des projets tout particulièrement en lien avec le grand public.
- Intégrer des outils comme les MSAP pour mieux accompagner le grand public et tout particulièrement celui en fracture numérique.

9



- Encourager les acteurs associatifs à développer la médiation et à favoriser la créativité, l'innovation sociale en s'appuyant sur les opportunités du numérique et les tiers-lieux.
- Encourager la diffusion des cultures numériques sur le territoire notamment en direction des jeunes.
- Favoriser l'inclusion sociale et la citoyenneté par le numérique et le développement des usages pour le plus grand nombre.
- Développer des initiatives numérique du type Living Lab à différents endroits du territoire afin d'impliquer les citoyens dans la conception et le test de nouveaux produits et services développés par les entreprises du territoire.
- Valoriser l'offre de formation pour attirer des jeunes mais aussi pour inciter les jeunes talents locaux à rester sur le territoire.
- Encourager les adultes en recherche d'emploi ou dans un processus de reconversion volontaire d'aller vers les formations du numérique (techniciens, programmation, encadrement, ...)

10



RESTITUTION DU WORLD CAFÉ SÉMINAIRE 17/01/19

Action transversale « Evaluation » (FEMTO-ST/RECITS//UTBM)

Restitution du WORLD CAFE des membres du CODEV du 17 janvier 2019 sur le projet « Territoire d'Innovation »

Comment le développement de la thématique de l'industrie 4.0 peut-elle selon vous contribuer à « améliorer la qualité de vie des habitants (au travail/dans le territoire) et augmenter la durabilité des territoires »	Au regard des contributions exprimées précédemment quels sont selon vous les freins qui peuvent apparaître ?
<ul style="list-style-type: none"> - Tenir compte des personnes privées d'emploi, préserver l'emploi - Mutation emploi - Accompagner l'emploi - Partenariat - Pas de démarche verticales - Que l'industrie 4.0 soit actrice de l'évolution de la qualité de vie - L'industrie précédente a asservie les territoires - Est-ce que l'industrie 4.0 favorisera l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés et coûts de former le nombre de personnes (pour ceux qui le souhaitent) - Quelle sera la qualité du travail - La perte du savoir de base - Compétences - Sous-traitance des grands donneurs d'ordres
Comment le développement de la thématique de la filière hydrogène énergie peut-elle selon vous contribuer à « améliorer la qualité de vie des habitants (au travail/dans le territoire) et augmenter la durabilité des territoires »	Au regard des contributions exprimées précédemment quels sont selon vous les freins qui peuvent apparaître ?
<ul style="list-style-type: none"> - Décideurs, législation, compétences - Besoin d'expérimentations hors cadre - Observations (y compris des inégalités) 	<ul style="list-style-type: none"> - Résistance, inertie des fournisseurs actuels d'énergie - Sécurité - Besoin d'accompagner le changement - Formations aux nouveaux métiers - Investissements - Problèmes juridiques (absence de législation) - Besoin de tout développer - Personnes ressources
<p>Filière Hydrogène et qualité de vie et durabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'air / impact sur la société <ul style="list-style-type: none"> - Plus d'expérimentation - Bien être des habitants, stockage hydrogène <ul style="list-style-type: none"> - Production propre d'hydrogène - Climat / rôle local par rapport au global - Economie d'échelle, volume critique de consommation <ul style="list-style-type: none"> - Déconnecter du réseau les bâtiments <ul style="list-style-type: none"> - Indépendance - Coût d'énergie fixe – pas de risque de coupure <ul style="list-style-type: none"> - Temps d'avance des investissements - Choix de l'appropriation de l'hydrogène transport - Choisir des technologies matures pour que cela marche de suite <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction psychologique – empreinte carbone 	

1

Action transversale « Evaluation » (FEMTO-ST/RECITS//UTBM)

Comment le développement de la thématique de l'acculturation à l'innovation et au numérique peut-elle selon vous contribuer à « améliorer la qualité de vie des habitants (au travail/dans le territoire) et augmenter la durabilité des territoires »	Au regard des contributions exprimées précédemment quels sont selon vous les freins qui peuvent apparaître ?
<ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation de l'innovation au numérique : priorité aux publics éloignés - Outils d'appropriation des innovations territoriales : promotion des labs, valorisation des métiers locaux – donner envie de travailler ici - Accès au numérique, à l'apprentissage du numérique - Site touristique industriel : parc d'attraction NUMERISCOPE outil d'attractivité 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de perception des évolutions comme seule voie légitime - Les coûts - Trop parler de technique et pas assez d'enjeux économiques et sociaux - Différences de visions derrière le mot innovation, numérique, digital - Refus de l'innovation perçue comme un risque / verticalité - Lenteur de l'appropriation

2

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES CODEV / PORTEURS D' ACTIONS 17/01/19

Compte-rendu synthétique du « World café » du CODEV et des tables rondes entre porteurs d'actions TI/CODEV 17/01/2019

16 représentants du CODEV du Pays de Montbéliard et du Territoire de Belfort ont participé d'une part à une réflexion sur les grands axes du Projet « Territoire d'Innovation », organisée sous la forme d'un « World café », et d'autre part à une discussion avec les porteurs d'actions, cheville ouvrière de ce projet.

Lors de la première phase du séminaire, les membres du CODEV (répartis en 3 ateliers selon la thématique/l'axe du projet « Territoire d'Innovation »), ont échangé entre eux autour des deux questions suivantes :

- Comment le développement de la thématique (soit Industrie 4.0, soit Filière Hydrogène, soit Acculturation à l'Innovation et au numérique) peut-elle contribuer, selon vous, à « améliorer la qualité de vie des habitants (au travail/dans le territoire) et augmenter la durabilité des territoires » (objectif du projet) ?
- Quels sont, selon vous, les freins qui peuvent apparaître ?

Une présentation orale de ces réflexions a été effectuée devant les porteurs d'actions et les membres du Comité technique du projet.

Une seconde phase de la discussion a réuni un échantillon des porteurs d'actions (tiré au sort pour l'équilibre des groupes de discussion) et les membres du CODEV en 5 tables rondes. La consigne était que chaque membre du groupe de travail indique un ou deux objectifs qui lui semblaient essentiels à poursuivre à travers le projet « Territoire d'Innovation » en matière de développement économique et de compétitivité, de préservation de l'environnement et de transition énergétique et écologique, de cohésion sociale et d'amélioration des conditions de vie. La discussion au sein du groupe visait ensuite à converger vers un objectif prioritaire à défendre tant sur le plan social, environnemental qu'économique.

Les résultats exhaustifs de ces deux phases de travail ont été consignés dans les fichiers joints (verbatim).

Les lignes de force qui émergent de ces discussions sont les suivantes :

- La préoccupation sociale apparaît centrale et récurrente : craintes et/ou espoirs relatifs au maintien de l'emploi (en quantité et en qualité), difficulté d'acquiescer les nouvelles compétences requises par les transformations technologiques, peur de l'exclusion de ceux qui ne pourraient s'adapter, fractures intergénérationnelles, en sont ici les principales manifestations.
- Les attentes en matière de préservation de l'environnement sont plus larges que la seule réduction des émissions de gaz à effet de serre et la décarbonisation de

1

l'économie, même si la lutte contre le réchauffement climatique apparaît essentielle et à mener aussi en local. La limitation de l'étalement urbain et la gestion des espaces agricoles, la gestion des friches industrielles et plus généralement l'amélioration de la qualité de vie (préservation des espaces naturels, qualité de l'air, réduction des impacts sur la santé...) apparaissent comme des problématiques importantes.

- La diversification de l'économie par le développement de nouveaux domaines d'activité et la compétitivité du territoire semblent des préoccupations partagées mais il est souligné que ces transformations doivent être effectuées au service du territoire avec le maintien d'une activité économique locale. Il est suggéré que l'industrie soit davantage au service du territoire et ceci semble passer par l'invention de nouveaux modèles pour intégrer les différentes parties prenantes à la réflexion.
- Cela trouve un écho dans l'affirmation de la volonté d'un développement de la démocratie participative, dont l'un des outils peut être le CODEV. La participation des citoyens aux projets qui les concernent a été plusieurs fois mentionnée, pour qu'un débat soit engagé sur les voies possibles d'évolution du territoire.
- Plus généralement l'objectif serait d'articuler les dimensions économiques/sociales/environnementales dans le projet « Territoire d'Innovation » : le développement économique ne peut plus ignorer l'objectif de développement durable (la responsabilité sociale de l'entreprise est mise en avant) et la cohésion sociale est indispensable si on veut préserver l'environnement. Penser les actions comme contribuant soit au développement économique, soit à la préservation de l'environnement, soit à la cohésion sociale semble réducteur : il est suggéré de les penser dans ces trois dimensions conjointement.
- Enfin l'accompagnement au changement, qui passe notamment par la « vulgarisation » des innovations, la diffusion de l'information pour susciter le changement de comportements, la formation pour l'acquisition de compétences nouvelles, l'expérimentation et l'observation des effets, au même titre que la participation, sont des attentes fortes dans le cadre de ce projet.

Compte-rendu rédigé par les membres de l'action transversale « Evaluation »
(FEMTO-ST/RECITS/UTBM)

2

CR DE LA COMMISSION DU 12/02/2019



Commission ad hoc

« Territoire d'Innovation » (TI)

COMPTE-RENDU N°5

SYNTHÈSE ET VALIDATION DES PRÉCONISATIONS

Mardi 12 février 2019 - 18 h 00 - salle du Conseil
Siège de Pays de Montbéliard Agglomération

Présent(e)s

Kevin APPOINTEAIRE, Sylvie AUBRY, Luc BASTARD, Jean-Marie BOBBIA, Christine BOSCHI, Rafik BOUNAZOU, Frédéric CHAMPON, Laurence CRÉDEVILLE, Cyril DAMET, Louis DEROIN, Francis DESPRETZ, Claude DONZE, Jilali EL RHAZ, Paul GENTILHOMME, Patrick HARDY, Claude HELLEC, Daniel JAKUBZAK, Catherine JALLON, Vincent JOUET, Jean-François KLOPFENSTEIN, Pierre LAMARD, Olivier LAMOTTE, Jean-Marie LANGLARD, Olivier LOUIS, Anna MAILLARD, Olivier MASSACRIER, Michel NARDIN, Nicolas PERRARD, Hervé PERRIN, Denis RAGOT, Daniel SCHLEGEL, Jean-Marie THIEBAUT.

Excusé(e)s

Thierry ALBERTONI, Julien BARDIN, Vincent BERTRAND, Louisa BOUADMA, Emmanuel BRUGGER, Philippe CANALDA, Laurent DROXLER, Sébastien GEGOUT, Guillaume GIRARDIN, André GROSJEAN, Fabien HAZEBROUCQ, Alain HUSSON, François LACHAMBRE, François LANZETTA, Pascal LAUDE, William LOMBARDET, Marie-Claire MAINPIN, Marie-José MARCHÉ, Serge ROULAND.

Ordre du jour

ref : OM_918647

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codev@agglo-montbelliard.fr | codev.agglo-montbelliard.fr



I. État d'avancement du projet « TI » – Laurence CRÉDEVILLE & Jean-François KLOPFENSTEIN	2
II. Les Préconisations Citoyennes	3
1. Industrie 4.H – L'Humain au cœur du dispositif.....	3
2. Hydrogène énergie	3
3. Acculturation – Un territoire et ses mutations.....	4
III. Perspectives.....	5



Accès au document de présentation [ici](#)

2

I. État d'avancement du projet « TI » – Laurence CRÉDEVILLE & Jean-François KLOPFENSTEIN

Ils informent que 20 fiches sont en cours de finalisation. Elles doivent être remises pour le vendredi 15 février.

Il s'en suivra un gros travail d'examen de chaque dossier avec l'AMO.

L'objectif étant de finaliser le dossier et de l'envoyer au plus tard le 26 avril 2019.

À priori, il semble que le dossier porté par le NFC soit bien positionné au niveau national.

P. LAMARD souligne que la force du projet est la pluralité d'acteurs : industriels, politiques, universitaires, la société civile,... L'image d'un territoire en mouvement, avec un projet partagé, co-construit a été relevé.

Par conséquent, la participation du Codev ne peut-être qu'un plus dans le succès de ce dossier porté par le NFC.

Le terme « Grande Ambition » a été supprimé car il laissait peu de place « à priori » aux petits territoires.

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codev@agglo-montbelliard.fr | codev.agglo-montbelliard.fr



II. Les Préconisations Citoyennes

1. Industrie 4.H – L'Humain au cœur du dispositif



C. DAMET souhaite savoir si l'Intelligence Artificielle (IA) sera intégrée au projet. Il cite la société [MS Innov](#) (Belfort) qui souhaite créer une adaptation aux métiers de demain en rendant accessible l'AI.

J-F KLOPFENSTEIN prend note de cette proposition qui sera étudiée avec les chefs de projets.

L. DEROIN précise que l'idée n'est pas de mettre en avant une action précise. Néanmoins, la notion d'IA doit clairement apparaître dans le projet.



L. BASTARD préconise que l'articulation entre les entreprises, la recherche et l'enseignement soit davantage mise en relief.



O. LAMOTTE rappelle les 3 axes de l'outil « crunch » :

- Le Crunch Lab sur Belfort
- Le Crunch Time sur Montbéliard (manifestation d'idéation)
- La Crunch Factory : une mini-chaine de production reconfigurable (comprenant AI, Cobotique).

Il précise que le réseau des Open Labs apparaît également dans cette dynamique Crunch.

Toutes les actions devront être reliées les unes aux autres. Elles devront donc apparaître dans les fiches industries, le soutien à l'acculturation et au changement des pratiques...

JF. KLOPFENSTEIN précise que la Crunch Factory est d'ores et déjà intégrée dans le projet global.

2. Hydrogène énergie



C. BOSCHI souhaiterait que le terme « Smart Grid » soit traduit en français afin de faciliter la compréhension du plus grand nombre.



En réponse à cette interrogation, il est proposé de traduire « Smart Grid » en « Réseau Énergétique Intelligent ».



S. AUBRY propose que tous les sigles utilisés soient définis clairement.

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codev@agglo-montbelliard.fr | codev.agglo-montbelliard.fr



C. DAMET suggère de mettre en avant les interconnexions existantes entre les différents axes. Il ajoute que l'aspect chaleur de l'Hydrogène n'apparaît pas dans le document (seul 40 % de la production énergétique est utilisée pour l'électricité contre 60 % pour la chaleur).

D. RAGOT informe que cela apparaît dans la fiche action de Territoire Habitat 90.

3. Acculturation – Un territoire et ses mutations

L. DEROIN présente l'ensemble des préconisations faites sur le volet Acculturation. Ces dernières peuvent être regroupées selon 3 grands axes :

- Le Numérique : que la population doit s'approprier.
- La formation : le fait que l'innovation doit être partagée en permanence avec le public.
- La notion de passerelle : entre les usines, les universités et la population.



S. AUBRY souligne que la notion de tourisme industriel n'apparaît pas. Elle propose de mettre en avant un lieu pérenne pour attirer le public du type « Numéroscope » (Futuroscope du Numérique ; lieu vitrine de l'expertise du territoire).

L. DEROIN pense que cette préconisation peut être intégrée au paragraphe sur l'évènement populaire.



V. JOUET propose la création d'un générique (sorte de Jingle musical reconnaissable) afin d'introduire les films ou bandes audios consacrés au territoire qui seront diffusés dans les lieux publics. Il pourrait être réalisé par le Conservatoire. Cela créerait une identité propre.

L. DEROIN va plus loin en évoquant une identité audiovisuelle de la personnalité de notre territoire.



C. BOSCHI souhaite que sur le sujet de la formation, les personnes sorties du système de l'emploi (retraités notamment) ne soient pas oubliées afin que le numérique devienne un langage courant pour toutes les populations.



F. DESPRETZ a bien noté que tous les publics étaient concernés pour cette acculturation au numérique. Néanmoins, il pose la question des perspectives en direction des TPE et PME qui ont de fortes attentes.

Certaines choses existent : petit déjeuner, formations organisées par différents organismes... mais il n'est pas simple de trouver une formation sur une thématique bien précise.

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex | Tél. 03 81 31 84 71 | codev@agglo-montbelliard.fr | codev.agglo-montbelliard.fr



Il suggère la mise en place d'une plateforme qui réunirait toutes les formations existantes et qui pourrait rediriger vers les organismes de formation.

J-F. KLOPFENSTEIN souligne que la formation continue n'est peut-être pas assez développée dans le NFC mais cela fait partie des priorités de l'université de FC et de l'UTBM.

P. LAMARD confirme que la formation continue est un objectif sur lequel ils sont très attentifs. Il cite l'exemple de la formation locale « DU Énergétique » sur les questions bâtimentaires, hydrogène... La difficulté repose sur la faiblesse de la remontée des besoins des entreprises. Les organismes de formation doivent penser à des canaux pour recueillir ces informations et les tiers lieux peuvent en faire partie.

O. LAMOTTE précise que le but est d'ouvrir ces tiers lieux à tout type de populations, du professionnel au particulier en passant par les scolaires de manière à ce qu'ils puissent engendrer des échanges.

Cette ouverture multi-publique est par ailleurs nécessaire à la construction d'un modèle économique pour ces tiers-lieux. Il prend l'exemple d'un projet en cours : l'accompagnement à la transition numérique des PME et TPE par les tiers-lieux.

L'idée est de travailler avec quelques entreprises partenaires, avec l'objectif de pouvoir trouver une démarche permettant de répondre aux interrogations des petites entreprises. Cela se ferait de façon moins rapide que via une société spécialisée mais de façon personnalisée avec, en parallèle, une formation des chefs d'entreprises.

L'étape suivante serait une extension de ce projet à l'échelle de l'ensemble des tiers-lieux (proximité très importante). Cet accompagnement pourrait également être élargi aux particuliers.

D. RAGOT précise qu'une étude portée par Numérica existe dans l'appel à projet sur ce sujet.

5

L. BASTARD revient sur la proposition de création d'un événement populaire. Il rappelle l'existence il y a quelques années du « Réveil des boulons ». Il doute que les actuelles scènes nationales aient les contacts pour ce genre d'événement (les anciens organisateurs sont désormais âgés).

Sur la proposition de créer une structure du type « Numéroscope », il rappelle que le Centre International de Création Vidéo (CICV) existait dans les années 1990.

J-F KLOPFENSTEIN rappelle que la baisse des finances publiques a eu raison de ces événements ou structures mais qu'un projet de moindre ampleur existe néanmoins dans le projet « Ars Fabrique » porté par Ma avec Grant.

L. DERON fait remarquer qu'il existe une vraie demande des citoyens pour un événement fort sur ce sujet.

III. Perspectives

| Jeudi 14/02/19 à 17 h : présentation du projet « TI » aux élus (Maires des 72 communes). Le document de travail de ce soir (Préconisations citoyennes sera mis à jour pour cette occasion).

| Fin mars 2019 : remise de la contribution définitive du Codev au Cabinet Ernst & Young. Cette contribution sera annexée au dossier global.



À cette occasion, **P. LAMARD** précise que certains membres de la commission seront sollicités pour la rédaction d'un témoignage sur leur participation à cette réflexion.

| Remise finale du dossier de candidature « TI » au niveau National pour le 26 avril 2019 (17h).

P. LAMARD souligne que le rôle du Codev au sein de ce projet, s'il est lauréat, ne s'arrêtera pas là.

En effet, il sera associé au suivi de ce dernier (évaluation en termes de stratégie notamment) lors d'une conférence annuelle territoriale

D. RAGOT précise qu'une des forces de ce projet est l'implication du Codev, et donc des citoyens.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 19 h 40.

6



Conseil de Développement | 8, avenue des Alliés - BP 98407 25208 Montbéliard cédex

Jilali EL RHAZ

Directeur

03 81 31 89 65

jilali.elrhaz@agglo-montbeliard.fr

Olivier MASSACRIER

Assistant

03 81 31 84 71

olivier.massacrier@agglo-montbeliard.fr

codev@agglo-montbeliard.fr

<http://codev.agglo-montbeliard.fr>

